

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3. — Etats-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. VIII.

No. 7.

Prix du numéro, 7 centimes. — Annonces, la ligne, 7 centimes.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 15 FEVRIER 1877

AVIS DE L'ADMINISTRATION

— La table des matières du dernier volume de *L'Opinion Publique* est prête. Ceux qui conservent le journal pour le faire relire pourront l'avoir en en faisant la demande par carte-postale ou autrement.

A NOS ABONNÉS DE QUÉBEC. — Notre agent, M. Etienne Légaré, a déjà commencé à collecter ce qui nous est dû par nos abonnés de la capitale. Nous prions nos amis de s'empressez de régler avec lui, et non-seulement payer les arrérages qu'ils pourraient devoir, mais encore l'abonnement jusqu'au 1er juillet prochain, afin d'avoir droit à la magnifique prime que nous offrons, et qui vaut à elle seule le prix d'abonnement.

A NOS ABONNÉS DE LONGUEUIL. — M. F. X. Valade est nommé agent de *L'Opinion Publique* pour Longueuil. Nous prions nos abonnés de cette localité de traiter avec lui pour tout ce qui regarde le journal.

— NOTRE NOUVELLE PRIME sera distribuée, après le premier mars prochain, directement de nos bureaux à tous ceux qui y auront droit. Nous faisons exception, toutefois, pour les villes de Québec et d'Ottawa, où elle sera distribuée par nos agents locaux. Qu'on veuille bien se rappeler qu'il n'y a que ceux qui, au 1er mars prochain, auront payé tout arrérage et l'abonnement jusqu'au 1er juillet 1877, qui l'obtiendront.

SOMMAIRE

Les élections civiques, par A. G. — La galerie de *L'Opinion Publique*. — Notre feuilleton. — Echos parlementaires, par A. G. — Revue de la semaine, par A. G. — L'Albani à Paris. — Galanterie. — Poésie : Tristesse, par W. Chapman. — Les hommes de 37-38 : Bonaventure Viger, par L. O. David. — Pie IX et l'univers catholique, par Sobnin. — Variétés : Nos gravures : L'Albani ; Thon, M. Pelletier, ministre de l'Agriculture ; les rapides de Sainte-Anne ; costumes militaires turcs. — Prime à nos abonnés — Nouvelles diverses. — Voleur émérite. — Le sorcier du Mont Granier. — A propos d'engrais. — Faits divers. — Un assassin facétieux. — Les échecs. — Le jeu de Dames.

GRAVURES : Les victimes de 37-38 : Bonaventure Viger ; Thon, C. A. P. Pelletier, nouveau ministre de l'Agriculture ; Chaloupe de pilote en aval de Sandy-Hook ; Les rapides de Sainte-Anne ; Uniformes de l'armée turque sur le Danube ; Mlle Emma Lajeunesse (Albani), du Théâtre-Italien à Paris.

LES ELECTIONS CIVIQUES

La campagne électorale pour le choix du Maire et des nouveaux Echevins se poursuit paisiblement dans notre ville. Elle n'a causé que peu d'agitation jusqu'ici. Il semble qu'on n'y attache qu'une moindre importance et qu'un faible intérêt. Nous sommes loin du temps où l'élection du premier magistrat, et même celle d'un simple membre du Conseil, troublait et bouleversait toute la ville comme l'eût fait une élection politique. C'est un changement dont on n'a pas à se plaindre.

Il n'y a contestation que dans quelques divisions pour l'élection des échevins. Dans la plupart des quartiers, il y aura élection par acclamation.

Quant à la Mairie, la lutte se fait, comme nous l'avons déjà dit, entre deux candidats canadiens-français, Thon, J. L. Beaudry et M. F. David. Il était bruit, ces jours derniers, qu'un troisième aspirant devait se mettre sur les rangs, un Anglais protestant cette fois. Nous ignorons si cette rumeur est fondée. Il nous semble peu pro-

bable, cependant, que la chose arrive, parce que nous ne croyons pas qu'un candidat anglais puisse compter pour une pareille entreprise sur l'appui de la population protestante. La majorité de nos concitoyens anglais et protestants adhèrent à l'espèce de pacte qui existe depuis quelques années, et ils ne paraissent pas disposés à le rompre aujourd'hui, en favorisant une tentative de ce genre. Ils reconnaissent les avantages du système actuel, qui garantit contre les luttes de religion et de race, et si un petit nombre d'entre eux songeaient à attaquer ce système, en mettant de l'avant un candidat protestant, il y a tout lieu de croire qu'ils n'obtiendraient pas le support de la majorité de leurs nationaux. En effet, nos concitoyens anglais n'auraient rien à gagner à l'abolition de la convention présente, qui veut que chacune des trois nationalités fournisse le Maire à son tour. Comme les Canadiens-français et les catholiques forment la grande majorité de la population, le retour au mode de la majorité simple serait le signal de l'exclusion absolue des protestants de la Mairie, à moins que ceux-ci ne voulussent courir chance et le risque de faire triompher leurs candidats à la faveur des divisions des catholiques.

Fidèle à la ligne de conduite que *L'Opinion Publique* a toujours suivie, nous voulons nous abstenir de toute ingérence directe dans nos affaires municipales, comme dans les affaires politiques, et nous sommes résolus à éviter toute expression d'opinion qui pourrait être interprétée comme une infraction à la règle que nous nous sommes tracée sur ce point. Nous ne touchons à ce sujet en ce moment que pour l'information de nos lecteurs, et en nous bornant aux considérations générales, l'importance de la question nous faisant un devoir de ne pas la passer entièrement sous silence.

Notre gouvernement civique prend chaque jour une importance plus grande. Nos revenus égalent et surpassent même ceux de la plupart des gouvernements provinciaux, et notre dette (il paraît entendu qu'on juge maintenant du rang d'un pays ou d'une cité par le chiffre de sa dette) est de beaucoup plus forte que celle de la province de Québec. Elle est, en effet, de près de \$15,000,000, et aussi considérable, relativement à notre population, que la dette de la ville de New-York. Les taxes sont en proportion. C'est depuis quelques années surtout que nos obligations se sont ainsi accrues. On s'en est alarmé sérieusement dans ces derniers temps, et les cris de gaspillage, d'économie et de réforme, se sont fait entendre sur nos *hustings*. On a même porté des accusations contre le Conseil. Les amis de la Corporation ont répondu à cela que l'augmentation rapide de la dette était le résultat naturel des grands travaux entrepris par le Conseil : la demande même des citoyens. Si la carte à payer, a-t-on dit, fait jeter les hauts cris à quelques-uns, la Corporation, qui n'a été que l'agent du public, n'en est pas responsable.

Quoi qu'il en soit, le sentiment qui semble prédominer en ce moment est celui d'une réduction des dépenses, et plusieurs candidats ont arboré hautement le drapeau de l'économie.

On ne s'occupe que d'une manière secondaire d'une autre question, qui a bien pourtant son importance : celle de la com-

position du Conseil et du caractère de ses membres. On remarque que les classes professionnelles et instruites ne sont pas représentées autant qu'elles pourraient l'être. Sans doute, on doit tenir compte de la différence qui existe, sous ce rapport, entre un conseil municipal et une législature, où les hommes de professions sont d'ordinaire en grande majorité ; mais il nous semble, d'un autre côté, que c'est pousser trop loin la distinction que d'intervertir cet ordre, et d'accorder la plus grande partie des sièges du Conseil-de-Ville à des membres des classes commerçantes et industrielles. Loin de nous la pensée de vouloir contester les capacités de nos échevins qui représentent le commerce et l'industrie, c'est-à-dire les intérêts matériels les plus considérables de la ville ; mais il est bien certain aussi que l'étude et l'instruction donnent à l'homme de profession des lumières et des moyens que l'expérience seule des affaires et le tact financier même le plus profond ne sauraient toujours faire acquérir.

A. G.

LA GALERIE DE "L'OPINION PUBLIQUE"

Nous commençons aujourd'hui la publication des portraits des *Hommes de 37*, que M. L. O. David se propose de continuer sans interruption. Cette nouvelle série s'ouvre par le nom de M. Bonaventure Viger, qui a été mêlé activement aux événements de cette époque agitée.

Tout ce qui concerne cette phase de notre histoire offre un intérêt considérable. Aucun travail complet et détaillé n'a encore été fait sur ces événements et ces hommes, dont il devient plus difficile de retrouver les traces à mesure que le temps avance.

La tâche entreprise par M. David a donc une importance réelle. Les lecteurs de *L'Opinion Publique* auront l'avantage d'être les premiers à profiter de ce travail. Ils pourront, en conservant les numéros du journal, recueillir en peu de temps toute une masse de renseignements précieux pour l'histoire des familles, comme pour celle du pays même. Les collectionneurs de *L'Opinion Publique* pour l'année présente se trouveront en possession d'une galerie complète des *Hommes de 37*, avec portraits et biographies.

Nous ne doutons pas que cette considération détermine un grand nombre de personnes qui ne reçoivent pas notre journal, à s'abonner immédiatement. Le prix réduit de l'abonnement constitue, pour les souscripteurs, une véritable spéculation et un bénéfice incontestable. Qu'on n'oublie pas, d'ailleurs, que *L'Opinion Publique* est le seul journal français illustré du pays et même du continent.

Toutes les familles françaises du Canada et des Etats-Unis devraient se faire un devoir d'encourager une œuvre qui s'est maintenue jusqu'ici au prix de grands sacrifices, et tenir à honneur de l'encourager et de l'aider. Nous nous efforcerons comme par le passé de garder à cette œuvre son caractère exclusivement national et patriotique. Le travail difficile entrepris par M. David est une preuve assez évidente de ce fait. Nous voulons que *L'Opinion Publique* soit véritablement le journal des familles canadiennes.

Nous osons compter que, de son côté, le public répondra à nos efforts par un re-

doublement de faveur. Nous faisons appel à tous ceux qui ont à cœur les intérêts de notre nationalité, pour les inviter à s'associer à notre entreprise en encourageant et en patronnant *L'Opinion Publique*. Nous nous adressons non-seulement aux familles de la province de Québec, mais encore à celles de tout le Canada et des Etats-Unis. Nos compatriotes des Etats-Unis trouveront dans *L'Opinion Publique* un fidèle messenger du pays, un écho de la patrie, qui leur apportera chaque semaine les nouvelles du Canada. La galerie des *Hommes de 37* et le récit émouvant de leur vie, ne leur promet pas moins d'intérêt qu'aux lecteurs du pays même.

Nous renouvelons encore l'invitation que nous avons faite aux personnes qui sont en possession de documents, ou de renseignements, concernant cette époque et les personnages dont nous voulons retracer l'histoire, de vouloir bien nous en faire part le plus tôt possible. Toute communication de ce genre devra être adressée directement à M. L. O. David, Ottawa, ou remise au bureau de *L'Opinion Publique* à la même adresse. On comprend la difficulté de recueillir tant d'informations, qui sont nécessaires pour l'exécution d'une pareille entreprise. Il nous est impossible de nous adresser nous-mêmes à toutes ces personnes ; et nous comptons sur leur bonne volonté pour nous communiquer volontairement les informations, personnelles ou autres, qu'elles peuvent posséder, et en faire bénéficier ainsi tout le public. Plusieurs ont bien voulu déjà nous favoriser de leurs renseignements, mais nous savons qu'un plus grand nombre encore sont en possession de documents ignorés et précieux qui seraient de la plus grande utilité pour nous.

Il ne nous appartient pas de faire l'appréciation de l'œuvre ni du mérite de M. David. Nous laissons ce soin aux lecteurs de *L'Opinion Publique*, qui savent à quoi s'en tenir sous ce rapport, et qui ont donné des marques non équivoques de leur sentiment à cet égard, par la manière dont ils ont encouragé et apprécié dans le temps les travaux de cet écrivain, qui a déjà enrichi ce journal d'une série de portraits et d'études biographiques qui n'ont pas peu contribué à la popularité de *L'Opinion Publique*. Nous ne croyons pas nous tromper en disant que les nouveaux écrits de M. David sont attendus avec impatience par tous nos lecteurs.

L'ADMINISTRATION.

NOTRE FEUILLETON

Ainsi que nous l'avons annoncé, nous commençons un nouveau feuilleton avec le présent numéro. L'ouvrage que nous publions est tout récent. Il est dû à la plume d'un écrivain qui a déjà acquis une réputation enviable en France. D'une moralité parfaite, ce roman est, en outre, des plus émouvants et des plus intéressants. Au reste, nous laissons à nos lecteurs et à nos lectrices d'en juger par eux-mêmes.

Tous les articles qui paraîtront dans *L'Opinion Publique* seront signés, et chacun ne portera la responsabilité que des écrits qu'il signera.

ECHOS PARLEMENTAIRES

La session du parlement fédéral s'est ouverte le 8 courant à Ottawa, en même temps que s'ouvrait à Londres la session du parlement impérial. Le gouverneur-général a lu lui-même le discours du trône.

Ce document annonce peu de mesures importantes. Depuis quelques années, on a pris l'habitude de faire des réserves sur le discours d'ouverture, qui n'est plus censé contenir tout le programme de la session. Ainsi, il pourrait se faire que le parlement ait à s'occuper, au cours de ses délibérations, de questions autres que celles déjà annoncées. Au reste, l'époque des grandes mesures est passée. Notre constitution est maintenant établie, et l'on ne voit pas quels changements ou quels travaux importants le gouvernement pourrait proposer aux Chambres.

Le discours du trône fait allusion au voyage de lord Dufferin en Colombie. Il annonce que les travaux de construction du chemin du Pacifique ont été poussés activement dans le cours de l'année dernière, mais qu'on n'a pas encore terminé la localisation de la ligne dans une partie de la région de l'Ouest.

Le gouvernement canadien s'est mis en relations avec le gouvernement impérial au sujet d'un traité d'extradition entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, et on a tout lieu d'espérer que cette difficulté se règlera définitivement pour l'avantage du Canada, qui est, de tous les pays de l'empire, le plus intéressé dans la question. Des documents relatifs à cette matière seront soumis aux chambres.

Il sera aussi question d'une mesure concernant la définition précise des pouvoirs du Gouverneur-général en ce qui concerne l'exercice de la prérogative royale du pardon, et de la commutation des sentences portées par les tribunaux de juridiction criminelle.

Les travaux d'amélioration des canaux ont été continués pendant la dernière année. Cependant, le gouvernement regrette de dire qu'il ne croit pas pouvoir poursuivre aussi activement ces travaux dans le cours de l'année prochaine, à cause de l'état embarrassé des finances.

Comme on s'y attendait, le discours officiel constate une réduction notable dans les revenus de la puissance. Les importations ont diminué dans une grande proportion, et les revenus des douanes, qui constituent la principale ressource du Trésor, ont diminué en conséquence.

Le ministère soumettra des *bills* pour amender les actes suivants : l'acte des poids et mesures, les lois du revenu de l'intérieur, la marine, la navigation intérieure des grands lacs, les compagnies à fond social, les compagnies d'assurance, etc.

Un rapport des derniers arrangements conclus entre les commissaires du gouvernement et les sauvages du Nord-Ouest sera soumis aux Chambres. Le discours du trône constate l'heureuse condition des populations indiennes du Canada et fait constater cette condition avec celle des sauvages de l'Ouest des Etats-Unis.

Le parlement fédéral reprend ses travaux au milieu d'un calme qui ressemble à de l'indifférence. Depuis la Confédération, nous ne croyons pas qu'une session se soit ouverte plus paisiblement, et rien n'indique des débats orageux pour le moment.

Le gouvernement a annoncé officiellement au pays, dans le discours du trône, l'ouverture du chemin de fer Intercolonial, qui a eu lieu l'été dernier. C'est un événement important, le plus important peut-être qui se soit accompli en ce genre depuis 1867. Les quatre grandes provinces qui formaient la Confédération à son origine, sont maintenant reliées, conformément au plan fédéral, par une voie ferrée de première classe, qui, avec le Grand-Tronc, forme une ligne qui s'étend depuis Sarnia, à la sortie du lac Huron, jusqu'à Halifax, sur un parcours de près de cinq cents lieues, c'est-à-dire depuis une extrémité à l'autre de l'ancienne confédération. Autrefois, le Canada était séquestré complètement pendant l'hiver, et il ne pouvait communiquer avec la métropole ni avec l'Europe que par la voie des Etats-Unis. On comprend tout ce qu'une situation de ce genre pouvait entraîner de dangers et d'embaras. En cas de guerre, nous aurions été à la merci de nos voisins. Aujourd'hui, nous possédons une ligne de chemin de fer qui met Montréal, Québec et Toronto en communication permanente avec l'Océan par notre territoire même. Halifax, port canadien, devenu le terminus de l'Intercolonial, a remplacé Portland, port américain, et terminus du Grand-Tronc. Cette entreprise était le complément indispensable de la Confédération. Pour la première fois, cette hiver, nous recevons des malles par Halifax au lieu de Portland. Le discours du trône constate ce fait avec satisfaction, et il annonce que les opérations sur l'Intercolonial se sont faites sans difficulté depuis le commencement de l'hiver.

Le succès obtenu par les exposants canadiens à Philadelphie, en 1876, a déterminé le gouvernement fédéral à prendre part à l'Exposition d'Australie, le printemps prochain. On sait que tout est déjà préparé depuis plusieurs mois pour cette Exposition. Le gouvernement demandera à la chambre, pendant cette session, les subsides nécessaires pour l'entreprise, qui devra avoir d'heureux résultats en établissant des relations commerciales entre le Canada et la colonie-sœur de l'Australie.

Suivant une déclaration faite par M. Mackenzie à l'ouverture des chambres, le gouvernement n'a encore pris aucune mesure pour la continuation de la publication du *Hazard* cette année, et il attend l'initiative de la chambre.

Les législatures d'Ontario et de Manitoba sont présentement en session, en même temps que le parlement fédéral.

Parmi les avis de demande de *bills* publiés dans la *Gazette Officielle* du Canada, pour cette session, on remarque de nouveau un projet de loi pour l'incorporation d'une compagnie autorisée à construire un pont sur le Saint-Laurent, entre le Pied-du-Courant et Longueuil, par l'île Ronde et l'île Sainte-Hélène.

L'adresse en réponse au discours du trône a été proposée, à la Chambre des Communes, par M. Gotherie, de Wellington Sud, et secondée par M. Béchard, d'Iberville. Au Sénat, le proposeur a été l'hon. M. Pope, d'Hamilton, secondé par l'hon. M. Haythorn, de l'île du Prince-Edouard.

Il s'est produit sept vacances aux Communes depuis la dernière session. Quatre députés sont morts : MM. J. H. Cameron, Malcolm Caron, Scatcherd et Gordon. Trois autres ont résigné : ce sont MM. Laird, ex-ministre de l'intérieur, Stirton et Tremaine.

Les nouveaux députés élus en remplacement de ceux-ci sont : MM. l'hon. T. N. Gibbs (Ontario Sud), Campbell (Victoria, N.-E.), Pope (île du P.-E.), M. H. Cubbs (Ontario Nord), McCarthy et Gotherie.

Un journal d'Ottawa publie une dépêche transatlantique adressée récemment par lord Carnarvon, le ministre des Colonies, au lieutenant-gouverneur de la Colombie, signifiant au gouvernement de cette province de ne faire aucune démarche au sujet des difficultés avec le cabinet fédéral, avant d'avoir reçu communication des intentions du gouvernement impérial. Cela n'a pas empêché, cependant, M. de Cosmos, député de la Colombie aux Communes, de faire une sortie, vendredi dernier, à la Chambre d'Ottawa, et de menacer le gouvernement fédéral d'une séparation de la Colombie de la Confédération.

A. G.

REVUE DE LA SEMAINE

ORIENT

Nouvelle complication en Turquie. Après une crise ministérielle, dont le télégraphe n'indique pas les causes directes, mais dont il est facile de deviner la cause première, le Grand-Vizir Midhat Pacha a été destitué. Il serait même complètement disgracié, et il a reçu l'ordre de quitter Constantinople et le territoire turc. Il y a toujours du trouble dans Stamboul, comme on voit.

Midhat Pacha était un ministre capable et habile. Il n'avait pas plus de préjugés qu'il n'en faut chez un diplomate, et il était un des rares hommes d'Etat de l'empire turc qui paraissent saisir le sens de la situation critique où se trouve leur pays. S'il en eût dépendu de lui, la conférence internationale n'aurait pas été forcée de se dissoudre, et on eût trouvé les bases d'un arrangement. Mais son opinion personnelle ne pouvait prévaloir contre l'obstination insensée et l'entêtement fanatique du Grand Conseil ottoman, qui l'obligea à repousser toutes les propositions des délégués européens. Midhat dut se résigner en face de cette volonté redoutable. C'est alors qu'il eût l'idée de s'aboucher avec les gouvernements insurgés mêmes, pour traiter directement avec eux de la paix. Cet expédient hardi devait avoir pour moindre résultat de prévenir l'explosion immédiate que la dissolution violente de la conférence aurait pu produire en Europe, et de suspendre encore pour quelque temps le jugement des puissances. C'était peut-être tout ce que voulait, au fond, Midhat Pacha, qui ne pouvait guère se faire illusion sur les difficultés d'une pareille entreprise. Les négociations étaient déjà entamées entre le grand vizir et le prince Milan, par l'intermédiaire du ministre hongrois et de l'ambassadeur turc en Hongrie. C'est à ce moment même qu'arrive la chute du premier ministre turc. Faut-il voir une relation entre cette chute et le plan diplomatique de l'ex-Grand-Vizir ? Il est assez probable que le renversement de Midhat Pacha est l'œuvre des Softas et du Grand Conseil. Ce serait ainsi l'indice que le parti du fanatisme et de la résistance à outrance triomphe définitivement dans les conseils du sultan.

Les dépêches reçues de Constantinople, au sujet de cet événement, sont absolument contradictoires. D'après une version, Midhat aurait été convaincu de conspiration contre le sultan, et de résistance manifeste aux ordres du maître. Il aurait été traduit devant le Conseil, et on lui aurait laissé le choix entre un procès devant les tribunaux et l'exil. D'après une autre, il ne serait pas question de conspiration, mais seulement d'une divergence d'opinion entre le sultan et l'ex-ministre, sur la manière d'interpréter la nouvelle constitution turque. Quoiqu'il en soit, l'agitation est très-grande à Constantinople, et les étrangers ont commencé à quitter la ville.

A la suite du changement de ministère, la Porte a adressé aux puissances une circulaire, par laquelle elle pose comme condition essentielle de toutes négociations futures l'intégrité du territoire turc et refuse de reconnaître aux cabinets étrangers le droit d'intervenir dans ses affaires intérieures. La conférence internationale s'est évidemment dissoute à temps, et au moment où on allait lui signifier son congé.

Midhat Pacha a été remplacé par Edhem Pacha, son collègue au ministère, et l'un des deux plénipotentiaires turcs à l'ex-conférence internationale. Les correspondances de Constantinople rapportent, au sujet du nouveau Grand-Vizir, un trait qui n'est pas propre à donner une idée favorable de ses dispositions ni de sa science politique. C'est à l'occasion d'un incident qui aurait eu lieu dans une des dernières séances de la conférence, où Edhem Pacha, s'emportant tout à coup, au milieu d'une discussion, attaqua violemment le délégué français, M. de Chaudordy, et la politique de la France. C'était à propos des atrocités de Bulgarie, que l'honorable Pacha qualifiait bénévolement "d'accidents regrettables." Pour excuser ses compatriotes, il crut devoir faire, par manière de diversion, une charge à fond contre la France, et rappeler la *Saint-Barthélemi* et les *Dragonnades*. Il s'en suivit une scène qui n'était rien moins que parlementaire. La conduite du représentant turc fut blâmée par tout le corps diplomatique, et son action considérée comme une maladresse impardonnable. Le Pacha paraissait avoir oublié complètement, en faisant cette sortie intempestive, les services rendus à son pays par la France ; et, ce qui est plus grave de la part d'un diplomate, il ne semblait pas même soupçonner qu'il s'exposait, pour la satisfaction d'avoir épanché sa colère dans une insulte, au danger de s'aliéner complètement le délégué français et de perdre les dernières sympathies que la France pourrait encore élever pour ses anciens alliés musulmans. Le moins qu'on pût dire de cet acte, c'est que c'était un pas de clerc et une étourderie.

Tel est l'homme que le Sultan a choisi pour diriger la politique de la Porte, dans les circonstances difficiles où l'empire est placé.

Malgré le choc produit en Europe par l'échec de la conférence de Constantinople, il est encore difficile de préciser l'attitude des puissances. On est généralement convaincu qu'il n'y a plus rien à attendre de la bonne volonté des Turcs, et qu'ils ne feront rien, maintenant, pour retarder le moment suprême, mais on hésite encore et l'on réclame la guerre. C'est bien heureux pour la Turquie, mais cela n'est pas rassurant pour les autres intéressés. Il faudra bien, cependant, qu'on en vienne bientôt à une décision quelconque, puisque la reprise des hostilités entre l'armée turque et l'armée serbe doit avoir lieu le 1er mars.

La Russie paraît incertaine, tout en poussant ses opérations militaires. Elle semble attendre et redouter à la fois l'initiative des autres puissances. L'Autriche-Hongrie est ouvertement favorable à la Porte. Quant à l'Angleterre, son zèle pour les intérêts turcs s'est considérablement refroidi depuis le voyage de lord Salisbury à Constantinople, sans compter la pression exercée sur le gouvernement Israëli par les manifestations populaires qui ont eu lieu dans le royaume en faveur des provinces rebelles de Turquie. La France est silencieuse et indifférente. Il n'y a plus que l'Allemagne, dont l'opinion est inconnue. Le mutisme de M. Bismark sur toute la question d'Orient, depuis le commencement de la crise, fait l'objet des commentaires et des conjectures de la presse européenne. Le Grand Prussien est-il pour ou contre la Turquie ? S'il était favorable aux insurgés serbes, et aux vues ambitieuses de la Russie, est-ce que celle-ci hésiterait ainsi et affecterait cette réserve et cette timidité ? Ne doit-on pas plutôt chercher l'explication de l'attitude du Czar dans le fait qu'il ne se sent pas appuyé par l'Allemagne ?

FRANCE

La session du parlement français n'a été marquée jusqu'ici par aucun fait important, à part la discussion sur le budget, qui a donné lieu incidemment à un débat animé sur la définition des pouvoirs respectifs de la Chambre et du Sénat. Celui-ci a affirmé son droit de veto sur tous les votes de l'Assemblée, et l'Assemblée, après avoir fait quelques façons, a fini par céder et par reconnaître les prétentions du Sénat. Ce compromis entre les deux Chambres, dont l'une est radicale et l'autre conservatrice, crée une situation singulière. Ainsi, l'Assemblée, après avoir voté la suppression complète du traitement des amiraux de la marine, est revenue sur sa décision, pour adopter, en le réduisant quelque peu, il est vrai, l'*item* proposé par le Sénat pour cet objet.

Cette affirmation de pouvoir de la part du Sénat est un fait heureux, en ce qu'il constitue une garantie contre les excès du radicalisme, qui est si bien représenté à l'Assemblée.

Le nouveau ministère de M. Jules Simon paraît se tirer assez bien d'affaire. Gambetta, qui avait fait mine de le combattre d'abord, a fait sa soumission. Il s'est séparé de nouveau, à cette occasion, de l'extrême-gauche intransigeante, qui continue ses gambades socialistes et communistes. La gauche se trouve ainsi divisée en trois ou quatre fractions plus ou moins hostiles les unes aux autres. C'est une position dont la droite pourrait tirer parti, si elle n'était elle-même bariolée de toutes sortes de couleurs.

ANGLETERRE

La Reine a ouvert en personne, le 8 courant, la session du parlement anglais. Il y a plu-

sieurs années que pareil événement n'avait eu lieu. Sa Majesté n'avait pas paru à Westminster depuis la mort du prince Albert. A l'ouverture de chaque session, elle se faisait représenter par un chambellan. Le peuple en murmurait depuis longtemps. La Reine était accompagnée cette fois du prince de Galles et des principaux membres de la famille royale.

Le discours du trône est court et assez vague. Il exprime le regret que la conférence de Constantinople n'ait pas eu un meilleur résultat. Il était facile de prévoir que cette question ferait l'objet principal des débats, dès l'ouverture de la session. Le marquis d'Harthington, le lieutenant de M. Gladstone, a ouvert immédiatement le feu, à la Chambre des Communes, en faisant une charge à fond contre le ministère au sujet de sa politique étrangère. La discussion s'est également engagée aussitôt à la Chambre des lords, où lord Beaconsfield (M. Disraeli) et lord Derby ont parlé longuement sur la question.

ALLEMAGNE

Les dernières élections du *Reichstag* ont jeté l'alarme dans la société allemande. On sait que le socialisme s'affiche sans pudeur en Prusse et dans les principautés de l'Empire germanique. Cette *novice* est représentée depuis longtemps dans les Chambres par un groupe de députés, élus franchement et ouvertement comme socialistes. Il est difficile de concilier ce fait curieux avec la législation de l'empire. Quoiqu'il en soit, ce fait existe : jusqu'ici, néanmoins, le nombre des députés socialistes avait été assez restreint pour ne causer aucune inquiétude, et personne n'y avait fait attention. C'est à la faveur de cette tolérance que la secte a grandi, et l'on est tout surpris aujourd'hui de voir que le nombre de ses organes officiels, au sein même de la représentation nationale, est doublé par les élections qui viennent de se faire. C'est un symptôme qui n'a rien de rassurant, en effet.

Au reste, les libéraux nationaux ont conservé leur majorité dans le parlement. L'opposition se compose des députés catholiques de la Bavière, de la Pologne, de l'Alsace-Lorraine, et des représentants du Holstein, de la Saxe et autres Etats annexés de force à l'empire. Les socialistes siègent aussi du même côté.

Les journaux allemands donnaient récemment la publicité à une statistique qui semblait indiquer que la popularité de l'empereur Guillaume et de M. de Bismark n'est pas à la hausse en ce moment. C'est le chiffre des individus qui ont été condamnés par les tribunaux prussiens, dans le cours de l'année dernière, pour offenses contre la personne de Sa Majesté ou du grand Chancelier. L'empereur y est pour 1,500 condamnations, et Bismark pour 1,200. On remarque, parmi ces condamnés, deux jeunes gamins, trouvés coupables d'avoir jeté de la boue sur un buste de l'empereur, et un autre qui a souillé l'effigie du prince de Bismark. Heureuse Allemagne !

ETATS-UNIS

On attend toujours avec anxiété le jugement du tribunal d'arbitrage nommé par le Congrès pour décider du conflit présidentiel. Ce tribunal se compose de cinq sénateurs, cinq représentants et cinq juges de la Cour Supérieure. Sur les cinq représentants, il y a trois démocrates et deux républicains ; sur les cinq sénateurs, trois républicains et deux démocrates, et sur les cinq juges il y a aussi trois républicains. Les républicains ont ainsi la majorité dans le comité. Les trois Etats qui donnent lieu à la contestation sont la Floride, la Louisiane et la Caroline du Sud. On sait qu'il faut ces trois Etats à M. Hayes, le candidat républicain, pour lui donner la majorité d'une voix dont il a besoin pour son élection. M. Tilden a 184 voix assurées sur tout le collège électoral, c'est-à-dire la majorité simple moins une voix.

Le *Herald* de New-York fait les remarques suivantes au sujet de l'arbitrage :

"Si le vote de la Floride était donné à Tilden, cela mettrait virtuellement fin à la controverse, car son élection serait assurée, quelle que fût la décision sur les autres Etats contestés. Mais si, d'un autre côté, la commission décide qu'elle n'a pas le droit de recevoir témoignage contre le certificat d'un gouverneur, l'élection serait également décidée en faveur de Tilden, quoique d'une manière différente. Le certificat du gouverneur de l'Oregon devrait alors être tenu pour valide, ce qui donnerait à M. Tilden le vote additionnel nécessaire pour assurer son élection."

L'enquête sur les opérations des *Returning Boards* de la Louisiane a révélé des faits extrêmement scandaleux sur le compte des officiers qui composaient ces Bureaux, et qui ne sont fait aucun scrupule de falsifier les listes de votation. C'est par ces manœuvres que M. Hayes a eu la majorité dans cet Etat.

MEXIQUE

Une éclaircie s'est faite dans le ciel mexicain. Porfirio Diaz se trouve, pour le moment, maître du gouvernement, par le droit du plus fort. Ses deux rivaux, Lerdo de Tejada et Iglesias, ont fui, l'un aux Antilles, l'autre aux Etats-Unis. Néanmoins, ajoute la dépêche qui annonce ces événements, l'opinion générale "est que le règne du nouveau dictateur ne saurait durer." Il n'y a rien d'étonnant à cela. Ce qui serait nouveau, c'est que ce règne pût durer. Iglesias et Lerdo annoncent déjà qu'ils vont rentrer en campagne immédiatement, et un quatrième candidat apparaît même à l'horizon.

A. GELINAS.



LES VICTIMES DE 37-38:
BONAVENTURE VIGER



L'HON. C. A. P. PELLETIER,
NOUVEAU MINISTRE DE L'AGRICULTURE



CHALOUPE DE PILOTE EN AVAL DE SANDY-HOOK

TRISTESSE

ROMANCE

J'étais enfant. Le cœur plein d'innocence.
Et, sans jamais songer au lendemain,
Je me laissais bercer par l'espérance,
Je me plongeais dans des rêves sans fin.
J'aimais courir sur la plage sonore,
Dans les bosquets j'aimais porter mes pas.
Trop vite, hélas ! a passé cette aurore.
O jours dorés, ne reviez-vous pas !

Plus tard, l'amour, cette divine flamme,
Brûla mon cœur, et j'aimai tendrement.
Elle était jeune, et jamais une femme
N'eut cœur plus noble et regard plus charmant.
J'aimais la voir à mes côtés assise,
Fière toujours d'étaler ses appas ;
Mais, un jour, l'ours une triste surprise.
O jours dorés, ne reviez-vous pas !

Or, maintenant, sous mon ciel tout est morne.
Car je n'ai plus la moindre illusion.
Mon cœur se meurt dans un ennui sans borne,
Et ne bat plus jamais d'émotion.
Quand vient le soir, sur le seuil de ma porte
Aucun n'accourt pour me tendre les bras ;
Seul, si parfois je sors, mon chien m'escorte.
Adieu, beaux jours, vous ne reviez-vous pas !

W. CHAPMAN.

Gilbertville, Beauce, janvier 1877.

LES HOMMES DE 37-38

Bonaventure Viger

Toutes les époques de luttes et de combats ont leurs héros légendaires, leurs types populaires. On voit dans toutes les révolutions quelqu'un en qui se personnifient l'esprit et le caractère de la nation, un homme auquel se rattachent les traditions de ces époques fécondes en grandes actions. Bonaventure Viger sera, il l'est déjà, le héros légendaire de mil huit cent trente-sept, l'une des figures dont le roman et le drame se plairont à perpétuer le souvenir national.

Il est né à Boucherville ; il appartient à une famille qui, depuis deux cents ans, n'a cessé de fournir à la patrie de bons et utiles citoyens, des hommes remarquables même. Son père était cousin-germain de l'hon. D. B. Viger.

Bonaventure Viger était, en 1837, un joli et solide garçon de trente-quatre à trente-cinq ans, de moyenne taille, mais de bonne mine, bien planté, à la jambe cambrée, à la poitrine bombée, aux muscles d'acier, capable de tout entreprendre et de supporter les plus grandes fatigues. Il avait l'œil vif, la figure animée, la tête chaude, mais bonne, la parole abondante et énergique, le cœur plein de courage et de patriotisme.

Les injustices des bureaucraties et les discours enflammés des chefs patriotes surexcitèrent à un degré considérable cette nature bouillante et généreuse. Bonaventure Viger devint bientôt connu dix lieues à la ronde pour l'un des plus chauds patriotes du comté de Chambly, l'un des plus fidèles disciples de Papineau. Il était à la grande assemblée de Saint-Charles, le 24 octobre 1837, et seconda l'une des résolutions qu'on y passa.

Un dimanche, à l'issue de la messe, il fit un discours à la porte de l'église pour inviter les gens de la paroisse à se réunir chez lui. Il dit qu'il fallait se tenir prêt pour toute éventualité ; que les jeunes gens devaient se discipliner ; que pour lui, il était prêt à donner deux cents minots d'avoine pour acheter de la poudre et des balles.

Ils se réunirent en effet, firent l'exercice une couple de fois et fondirent quelques balles. Le 16 novembre, les mandats d'arrestation furent émis et, le 22, pendant la nuit, le capitaine Vincent, de Longueuil, faisait savoir à Bonaventure Viger que la cavalerie était passée sur le chemin de Chambly. Viger partit et se rendit à course de cheval chez le capitaine Vincent, où il trouva vingt à trente hommes armés.

Vincent lui raconta ce qui s'était passé. « Voyez, dit-il, comme je suis plein de boue ; si je ne m'étais pas caché dans un fossé, la troupe m'aurait arrêté. » S'adressant ensuite aux gens réunis dans sa maison, Vincent leur conseilla de se préparer à faire le coup de feu et à passer le reste de la nuit à fondre des balles.

À la pointe du jour, un homme arrive à course de cheval et annonce que Demaray et Davignon avaient été arrêtés. « Qu'y a-t-il à faire ? dit Vincent. — Délivrer les prisonniers, dit Viger, et aller du côté du

village attendre la troupe. — Qui a un bon cheval ? dit Vincent. — Moi, répondit Viger. — Eh bien ! en avant, arrangez les choses comme vous l'entendez. »

On se mit en marche, Viger en tête. Tous ceux qu'on rencontrait étaient arrêtés et enrôlés bon gré malgré. « Avance avec nous ou je fais brûler ta grange, » lui criait Viger.

Arrivé au village, Viger apprend qu'un détachement de réguliers était arrivé à Longueuil pour prêter main forte à la cavalerie, et on lui dit que le village serait mis à feu et à sang si la lutte avait lieu là. « Eh bien ! retournons sur nos pas, » dit Viger. Ils étaient alors cinquante-cinq hommes ; ils se remirent en marche et s'arrêtèrent à deux ou trois milles vis-à-vis de la terre d'un nommé Jos. Trudeau. Ils entrèrent dans le champ et résolurent d'attendre la troupe en cet endroit.

Viger avait alors une vingtaine d'hommes armés de bons fusils, sous ses ordres ; il les arrangea de manière à produire le plus d'effet possible ; mais les préparatifs ne furent pas longs, car un nuage de poussière et un bruit de voitures et de pas de chevaux apprirent que la cavalerie arrivait. « Suivez-moi, » dit Viger à ses hommes, et, disant cela, il monta sur la clôture. La cavalerie n'était qu'à quelques pas. « Faites le tour, » dit Viger à ses hommes, voulant faire croire à la cavalerie qu'on allait la cerner. « Halte ! cria-t-il en même temps à la troupe : livrez-nous les prisonniers au nom du peuple. — Prenez garde, dit Ermatinger en jurant, *go on ! make ready ! fire !* feu ! — Halte ! reprend Viger, livrez-nous les prisonniers. »

Pour réponse, la troupe tire sept ou huit coups de fusil. Viger est atteint par deux balles ; l'une lui effleure la jambe et l'autre lui coupe l'extrémité du petit doigt. Viger n'avait alors autour de lui que cinq ou six hommes ; il ordonne de tirer, et lui-même, ajustant celui qui était à la tête de la cavalerie, il lui envoie une balle qui le frappe au genou et s'enfonce dans l'épaule de son cheval. Ce fut le signal de la déroute ; la cavalerie, effrayée, part au galop. Viger saute de la clôture dans le chemin, se jette, l'épée à la main, sur les deux chevaux qui traînaient la voiture des prisonniers, et les frappe à coups redoublés ; l'un des chevaux tombe. Un vieil huissier canadien accourt avec quelques hommes de la cavalerie et tire sur les prisonniers. « Tu n'en tueras jamais d'autres, » lui crie Viger, en lui enfonçant dans la cuisse son épée qui passe à travers l'oreille de la selle dans le corps du cheval ; le cheval s'abat et tombe sur son cavalier. Pendant que le vieil huissier se tire péniblement de la mauvaise position où il se trouvait, et parvient à se traîner jusque dans un four où il se cache, Viger brise les chaînes qui attachaient les prisonniers, en faisant sauter le cadenas, les fait sortir de voiture et les emmène chez Vincent, où l'on célébra avec enthousiasme le premier triomphe des patriotes sur les bureaucraties.

Viger était fier, et il avait bien raison de l'être, car c'est à lui que revient en grande partie l'honneur de l'affaire du chemin de Chambly : il déploya en cette circonstance tant de vivacité et d'énergie dans l'attaque, qu'il électrisa les quelques hommes qui le suivaient et ne laissa pas le temps aux gens de la troupe de se reconnaître.

Lorsque l'excitation de la lutte se fût un peu calmée, les patriotes, réunis chez Vincent, se mirent à réfléchir sur la gravité de la position qu'ils venaient de prendre vis-à-vis du gouvernement, et décidèrent qu'ils devaient se séparer jusqu'à nouvel ordre.

Viger se rendit le même soir à Boucherville, et passa la nuit chez son père où il demeurerait, et le lendemain, il partit pour le Nord dans le but de savoir ce qu'on y faisait. Ayant traversé à l'Assomption, il se rendit à l'hôtel du village et demanda une chambre où il pût tout voir et tout entendre sans être vu. Sa curiosité fut satisfaite, car le soir, un grand nombre de personnes réunies à l'hôtel parlaient des événements du jour, et surtout de l'affaire

du chemin de Chambly, et Viger entendit des gens qui disaient que déjà il y avait une récompense de \$500 offerte pour son arrestation. Un médecin de l'endroit, un bureaucrate forcené, s'écria qu'il donnerait cent piastres de plus à celui qui arrêterait Viger.

Viger, s'apercevant qu'il n'était pas en sûreté, se hâta de décamper, le lendemain matin, sans tambour ni trompette. Il se dirigea sur Saint-Denis où il trouva les patriotes dans la plus grande excitation et décidés à défendre le Dr. Nelson, si les troupes venaient pour l'arrêter. Inutile de dire que Viger fut accueilli avec enthousiasme : on accourait de tous côtés pour le voir et entendre de sa bouche le récit de son exploit.

Nelson, comprenant l'importance d'un homme comme Viger, dans les circonstances, lui conseilla de s'en retourner et d'organiser les patriotes de Longueuil et de Boucherville. Viger partit, mais en passant à Saint-Charles, il fut arrêté par Brown, qui venait de former un camp dans ce village et qui lui donna le commandement de l'avant-garde des patriotes, composée de vingt hommes et chargée de surveiller les mouvements de l'ennemi.

Deux détachements de réguliers avaient reçu ordre, comme on sait, de marcher sur Saint-Charles, où ils devaient opérer leur jonction. Celui qui venait de Sorel sous les ordres du colonel Gore, s'étant fait battre à Saint-Denis, ne put aller plus loin, mais l'autre, qui commandait le colonel Wetherall, continua sa route jusqu'à Saint-Charles. Viger et ses hommes retardèrent autant que possible la marche des réguliers en coupant les ponts sur les rivières, et profitèrent de toutes les chances que leur offrait le terrain pour envoyer plusieurs balles aux soldats. À l'entrée du village, Viger et Lambert culbutèrent les deux officiers qui marchaient en tête des réguliers. Viger avait dit au brave Lambert : « Choisis ton homme, moi je prends les plumes blanches. — C'est bien, dit Lambert, moi je prends les plumes rouges. » Ils tirent et les deux officiers tombent blessés, l'un à la jambe et l'autre à l'épaule. La troupe, furieuse, répond à cette attaque par une décharge générale, une balle emporte le chapeau de Lambert. « Ah ! vous gênez mon chapeau, dit Lambert, vous allez payer pour. » Ils rechargent leurs fusils au milieu d'une grêle de balles, tirent presque à bout portant et descendent à la hâte la côte où ils se trouvaient. Mais nos deux braves, s'apercevant que les soldats mettaient le feu à toutes les maisons d'où ils avaient tiré, crurent qu'ils feraient mieux de discontinuer des escarmouches qui ne produisaient pas un grand effet. Ils se rendirent au camp où ils ne trouvèrent plus que cinquante-cinq hommes armés que protégeaient des retranchements formés d'arbres renversés. La lutte était impossible : que pouvait faire cette poignée de braves, aussi mal armée que mal commandée, contre un ennemi nombreux et aguerri ? Ils se battirent avec courage, néanmoins ; pendant une heure ils tinrent l'ennemi en échec. Parmi ceux qui se distinguèrent dans cette mémorable et triste affaire, on s'accorde à mettre Viger au premier rang.

Après la bataille, Viger traversa à Saint-Marc et passa la nuit chez M. Drolet avec Alexandre Drolet, qui s'était bravement battu à Saint-Charles. Nelson étant arrivé, le lendemain, on résolut, d'abord, de retourner à Saint-Denis pour y tenter une seconde fois la fortune ; mais, voyant qu'on ne pourrait réunir une force suffisante, on se décida à s'en aller chacun de son côté. Viger retourna à Saint-Charles, d'où il partit pour la frontière avec M. Isaac Larocque, juste au moment où les troupes venues de Sorel entraient dans le village. Ils prirent les bois et marchèrent longtemps sans accident ; mais à Bedford, ils furent arrêtés par des volontaires qui leur demandèrent d'où ils venaient. Ils répondirent qu'ils venaient de Québec. Les volontaires parurent les croire, mais quand ils les virent gagner le bois, ils se mirent à leur poursuite. Viger et Larocque auraient pu s'échapper, s'ils avaient connu le bois ; mais ils s'égarèrent, et revinrent.

après avoir marché longtemps, au point d'où ils étaient partis. C'est là qu'ils furent faits prisonniers.

Viger essaya en vain de démontrer qu'il était l'un des plus fidèles sujets de Sa Majesté, on le conduisit à l'Île-aux-Noix où il eut avec le colonel Williams une conversation dans laquelle il protesta énergiquement contre les mauvais traitements qu'on lui faisait subir.

« Comment pouvait-on arrêter, disait-il, un homme qui, étant venu des États-Unis voir des parents à Québec, s'en retournait tranquillement dans sa famille ! Qui cherchez-vous donc ? demanda-t-il au colonel.

— Nous cherchons Nelson, Jalbert et Bonaventure Viger, » répondit le colonel.

De l'Île-aux-Noix on dirigea les prisonniers sur Montréal. Durant le trajet, Bonaventure Viger eut plusieurs altercations avec les volontaires, dont il paya plus d'une fois les insolences par de dures vérités. On avait d'abord espéré de l'intimider ; mais, quand on vit à quel homme on avait affaire, on le laissa tranquille.

Le premier individu qu'il vit en arrivant à la prison fut le Dr. Arnoldi, fils, qui lui annonça sans façon qu'il serait pendu le lendemain matin. « C'est dommage, lui répondit Viger, que je ne t'aie pas envoyée une balle dans la tête sur le chemin de Chambly ; tu n'aurais pas tiré sur la corde qui me pendra. » Arnoldi était dans la cavalerie qui était allée arrêter l'avignon et Demaray à Chambly ; on s'explique sa mauvaise humeur à l'égard de Viger.

De tous les prisonniers de 1837, aucun ne causa autant de désagréments que Viger aux fonctionnaires de la prison, et de divertissements à ses compagnons d'infortune. Depuis le commencement jusqu'à la fin, il fut en guerre avec ses geôliers auxquels il rendait dent pour dent, œil pour œil. Tous les jours c'était une nouvelle scène, un sujet de rire pour les prisonniers et de jurer pour ceux qui les gardaient. Depuis le plus humble subalterne jusqu'aux fonctionnaires les plus élevés de la prison, tous furent l'objet de ses sarcasmes et de ses quolibets. Il avait coutume de dire que, puisqu'il était pour être pendu, il n'avait pas besoin de se gêner.

Un jour, il demande de l'eau à la sentinelle ; celle-ci refuse d'abord, mais se ravissant, elle prend un gobelet d'eau et le lui apporte. Viger prend le gobelet et le jette à la figure du soldat. Celui-ci, furieux, décharge son fusil à travers le guichet de la cellule de Viger. La balle passa loin de Viger, mais alla s'aplatir sur le mur de la cellule de M. Lacoste. La sentinelle s'étant avancée la tête à travers la grille pour voir l'effet produit par son coup de fusil, Viger saisit une bouteille et la lança avec tant de force qu'il lui aplatit le nez. Cette scène causa un grand émoi dans la prison, et les autorités, exaspérées, résolurent de sévir contre Viger. En effet, le lendemain, un grand bruit de pas se fait entendre dans les corridors de la prison. C'était le député-shérif qui venait, suivi de cinq soldats, mettre Bonaventure Viger aux fers. Viger, ne voulant pas se laisser mettre aux fers, s'accroche à la première pensée qui lui passe par la tête. Il empoigne de la main gauche le député-shérif par la basque de son habit, et de l'autre tirant de sa poche un couteau, il lui dit : « Ah ! puisque je suis pour être pendu je n'ai rien à risquer, il faut que vous m'écoutez. Est-ce que vous avez le droit de mettre un homme aux fers sans que le shérif soit présent ? D'ailleurs, quand je me suis plaint qu'on avait du mauvais pain, on m'a répondu que nous appartenions au militaire ; aujourd'hui, il paraît que j'appartiens au civil, en sorte que vous pouvez toujours empirer mon sort, mais jamais l'améliorer. Envoyez vos soldats, sinon, il va vous arriver malheur. » Et il faisait semblant, en disant cela, d'enfoncer son couteau dans le ventre du député-shérif. Comme celui-ci, un peu déconcerté, ne savait trop que faire, Viger lui dit d'une voix menaçante : « Oh ! vous n'avez pas de temps à perdre ; tenez, sentez-vous la pointe de mon couteau ? »

Le député-shérif, convaincu que Viger était capable de faire ce qu'il disait, ordon-

na aux soldats de se retirer et s'en alla lui-même en disant à Viger qu'il aurait bientôt de ses nouvelles.

Mais le bruit s'étant répandu, le soir, que les troupes arrivaient et qu'une grande revue allait avoir lieu, on oublia la sentinelle et on laissa Viger tranquille.

Quelques jours après, arrivait le fameux lord Durham qui accordait une amnistie générale à tous ceux qui avaient pris part à l'insurrection, excepté à vingt-quatre d'entre eux, dont huit furent exilés sans procès aux Bermudes.

Bonaventure Viger fut l'un des huit. Lorsqu'on lui annonça qu'il allait partir pour les Bermudes, il dit que cela valait mieux que d'être pendu. Les gardiens de la prison auraient mieux aimé le voir monter sur l'échafaud, mais ils furent contents tout de même de s'en débarrasser.

Les huit exilés partirent pour les Bermudes le 2 juillet; ils furent bien traités durant le voyage et trinquèrent plus d'une fois avec les officiers et les marins de la *Vestale*.

Bonaventure Viger continua d'être en exil ce qu'il avait été en prison pour ses compagnons de malheur, un sujet de récréation au milieu de leurs ennuis.

L'exil de nos compatriotes ne fut pas aussi long qu'il menaçait d'être, car l'ordonnance qui les avait condamnés sans procès ayant été désavouée en Angleterre, ils furent mis en liberté à la fin d'octobre. Ils arrivèrent aux Etats-Unis quelques jours après la défaite de Robert Nelson à Lacolle.

Bonaventure Viger, qui brûlait plus que jamais du désir d'envoyer des balles aux Anglais, se hâta de se diriger du côté de la frontière. Mais il n'y trouva que quelques bandes errantes et indisciplinées faisant sans gloire et sans profits des incursions sur le sol canadien.

C'est dans une de ces incursions qu'un nommé Vosburgh fut tué pendant que sa maison était incendiée. Bonaventure Viger, étant rentré en Canada après cette malheureuse affaire, fut arrêté et accusé, avec Jodoin et DeCartennet, du meurtre de Vosburgh. Les accusés subirent leur procès devant la Cour du Banc du Roi, mais les jurés n'ayant pu s'accorder, ils furent élargis sous caution.

Depuis cette époque, Bonaventure Viger n'a plus fait parler de lui. Ayant épousé une demoiselle Trudel, sœur de M. le curé Trudel, il devint père de famille et citoyen paisible, conservateur même, n'ayant d'autre ambition que de faire les meilleurs fromages de vingt lieues à la ronde. Les fromages de Bonaventure Viger sont aussi célèbres que ses exploits, et les Anglais s'en régalaient sans scrupule et sans crainte.

Nos compatriotes anglais s'amusaient autant que nous d'entendre Viger raconter ses prouesses de 1837; il met dans son récit un entrain et une originalité des plus piquantes. Quoique vieux maintenant, Viger est toujours droit, alerte, vif et brusque. Il demeure à Saint-Bazile, et vit modestement sur une petite rente qu'il est parvenu à se faire avec peine. Les hommes de la trempe de Viger deviennent rarement riches.

L. O. DAVID.

PIE IX ET L'UNIVERS CATHOLIQUE

Au début de l'année nouvelle où nous avons la confiance, il sera donné à l'univers catholique de célébrer le cinquantième anniversaire de la consécration épiscopale de notre grand et bien aimé Pape Pie IX, arrêtons un instant nos regards sur le trône pontifical, objet de tant d'amour et de tant de haine.

"Le Pape, dit l'anglican Addison, est d'habitude un homme d'une haute vertu, d'un grand savoir, dans la force de l'âge, d'une expérience consommée. La vanité ou les passions exercent peu d'empire sur lui."

C'est dans le même sens que s'expriment les historiens protestants, Jean de Muller, Luden, Voigt.

Et, en effet, quel spectacle que l'impo-

sant cortège des 259 pontifes qui, de Saint-Pierre à Pie IX, se sont succédé sur la chaire apostolique! Soixante-dix-sept—c'est-à-dire près d'un tiers d'entre eux—ont été placés au nombre des saints, et parmi les autres que de noms qui personifient la sainteté, le génie politique, le courage, la science sacrée!

Si l'ambassadeur de Pyrrhus prit le Sénat romain pour une assemblée de rois, qu'ent-il dit, s'il lui avait été donné d'entrevoir la magnifique succession des Pontifes romains!

Si, dans cet admirable tableau, nous voyons quelques ombres, ce n'est pas aux ennemis de la papauté qu'il appartient d'en triompher.

Ceci est une observation de l'historien protestant Ranke.

Ces quelques Papes flétris du nom de mauvais papes sont, à l'exception d'un seul, le triste résultat des factions politiques, des cabales et des intrigues qui avaient paralysé la libre action de l'Eglise dans le choix des pontifes. Ce sont des papes élus en dehors des lois canoniques, des papes tels que nous en fournirait le libéralisme ou le vieux catholicisme, s'ils venaient à triompher.

Si la puissance de la vérité a forcé de savants protestants à rendre aux papes en général un hommage tel que celui d'Addison, que ne sommes-nous pas en droit de dire de Pie IX, Pie IX, ce modèle parfait du pontife et du souverain, Pie IX, tout à la fois saint Pape et grand Roi!

Quel est l'homme qui ne s'incline pas respectueusement devant les exemples de vertu qui brillent aujourd'hui sur la chaire apostolique!

Pie IX est un beau vieillard à cheveux blancs. Sa taille est aujourd'hui légèrement courbée sous le fardeau des chagrins et des années. Sur sa figure est répandue une touchante expression de bonté. On le voit et on l'aime, et en l'aimant, on sent qu'on aime la vertu et la charité.

Un officier français, qui n'était pas un fervent chrétien, disait un jour: "Il fait bon voir cette figure-là; c'est un homme de cœur. Quand on sort de voir le Pape, on emporte du calme et de la joie pour le reste de la journée..."

Je me trouvais naguère, c'était en 1862, à Saint-Pierre, sur le passage de Pie IX. Tous les genoux fléchissent, tous les fronts s'inclinent. "Qu'il est beau, qu'il paraît bien votre Pape! s'écriait à côté de moi une dame protestante de la haute aristocratie anglaise; comment devrai-je m'y prendre pour avoir une audience de lui!"

Tous les jours, des esprits remplis de préjugés contre le catholicisme et contre le Saint-Siège, des hommes d'Etat distingués subissent ce merveilleux ascendant.

Pie IX nous apparaît couronné de la triple auréole de la souffrance, des cheveux blancs et de la sainteté.

Depuis vingt ans, que n'a-t-on pas écrit contre Rome et son pape, et cela à la tribune, dans les clubs, dans les journaux, dans les brochures! Presque toute la presse est hostile à la papauté. Or, dit-on, la presse est maîtresse de l'opinion. Eh bien! ici, c'est l'opinion qui a vaincu la presse! La cause du Pape est et reste encore aujourd'hui la plus grande des causes, et cela dans toutes les classes de la société.

Et les ennemis de l'Eglise l'appellent débile cette voix qui remue tous les cœurs! Ah! si cette voix est débile, où donc est aujourd'hui la voix forte, la voix puissante!

Elle est débile cette voix que tous les rivages entendent, que toutes les nations bénissent et qui va subjuguier les âmes partout où il y a des âmes amies de Dieu et de son Christ!

Elle est débile cette voix qui porte les oracles du Ciel aux extrémités de la terre, qui règne en souveraine dans les profondeurs de la conscience!

Pendant que la politique marque la dernière étape du chemin qu'elle a suivi, lui, le Pontife, se relève de toute sa hauteur, et, promenant ses regards sur le monde, il dénonce le mal qu'il y voit. Evêque des évêques, il a au plus haut degré le droit et le devoir de surveillance; chef suprême

du christianisme sur la terre, il a mission de signaler et de condamner la fourberie et la méchanceté des hommes.

Est-il besoin de parler de l'amour de Pie IX-Roi pour son peuple? On sait l'enthousiasme, les ovations qui accueillirent les premiers actes de son règne. Cet hosanna perdue n'était que le prélude d'une Passion qui se prolonge depuis trente ans.

Parlerons-nous de son inépuisable charité? Demandez aux malheureux du monde, aux inondés de la Loire et de la Garonne, aux chrétiens de l'Orient, aux incendiés de l'Allemagne, aux catholiques pauvres de Berne, aux ouvriers sans travail de Lyon, de Gand et d'autres villes industrielles. Pie IX trouve toujours de quoi donner!

Le pape actuel, il est vrai, n'a pas connu, comme ses prédécesseurs des premiers siècles, les chaînes, les chevelots, les bâchers et les dents des bêtes de l'amphithéâtre; mais les épreuves qu'il traverse ne sont pas moins un long et cruel martyre et mille fois plus douloureuses que le martyre du sang.

Pie IX est, dans nos temps idolâtres du droit de la force, par son admirable fermeté, la plus belle image de la force morale. Grand Pontife, gardien fidèle des vérités de la foi et des doctrines de la civilisation, il est aussi un grand Roi. La souveraineté de son petit Etat qu'il réclame pour exercer librement son pouvoir spirituel, repose sur un des grands principes de l'ordre social. Il lutte pour le droit et la justice sans lesquels l'édifice de la société s'éroule et disparaît.

C'est pourquoi tous les rois qui tiennent à leurs couronnes, tous les peuples jaloux de leur nationalité ne prononceront à l'avenir le nom de l'immortel Pie IX qu'avec admiration et reconnaissance. Ils proclameront grand entre tous les monarques ce petit souverain dépossédé, qui, fort de son droit, donne au monde le spectacle d'une pareille fermeté, et ils béniront à tout jamais cette sublime obstination qui est le salut de toute autorité et de toute liberté.

A aucune autre époque de l'histoire, nous n'avons vu les catholiques du monde se signaler par un attachement aussi profond, aussi solide, par une piété aussi filiale envers la Chaire apostolique et le Père commun des fidèles. Nous en avons la ferme confiance, leur foi, leur amour pour leur Père recevront leur récompense sur cette terre, de Celui qui a proclamé sur les hauteurs du Sinai: *Honora patrem tuum et sis longuervus (beatus) super terram*. Ne nous troublons donc pas, l'heure de la délivrance et du calme est proche!

SCHEINLIN,
ex-député d'Alsace.

(Bien-Public de Gand.)

VARIÉTÉS

Avec un musicien.

La dame.—Comment, vous allez nous jouer un de vos grands morceaux, monsieur Tapotinsky?

Le musicien.—Oui, madame, si vous le permettez...

—Si nous le permettons! mais nous en serons tous enchantés. Et lequel allez-vous nous faire entendre?...
—*Soupir de l'âme*.

—Celui qui dure trois quarts d'heure?

—Oui.

—Il est ravissant! Et ce morceau ne va pas vous fatiguer?

—Pas du tout. Il me fait un peu transpirer des doigts, mais pourvu que je puisse les essuyer.

—Quelle riche organisation vous avez!

—Madame est trop bonne.

—Non, vraiment, vous êtes doué. Je ne peux pas dire à quel point votre musique me remue.

—C'est le fait ordinaire de la musique d'impressionner.

—Oui, mais il y a impression et impression... Tenez, ce monsieur qui est derrière nous par exemple.

—Avec de grosses moustaches?

—Oui. Eh bien, il aime certainement beaucoup la musique. Cela n'empêche pas que lorsqu'il entend un morceau de piano, dès la première mesure son visage se contracte. La vivacité de l'impression en est cause. Au premier crescendo, on voit ses doigts qui s'agitent: c'est plus fort que lui; puis, son corps a des soubresauts singuliers. Enfin, il ne s'est pas écoulé dix minutes qu'il s'élançait sur l'exécutant

et le saisit à la gorge. L'état nerveux crispé ses doigts, leur donne une vigueur....

—Hein?....

—Il a déjà étranglé ainsi trois pianistes. La cour d'assises ayant, heureusement pour lui, admis qu'il y avait eu provocation, il a été acquitté.... Eh bien, vous ne jouez pas, monsieur Tapotinsky?

—Pardonnez-moi.... J'entends.... Est-ce que ce monsieur est ici pour longtemps?

—Pas trop. Pour huit jours.

Petit roman de mœurs en dix lignes:

Avant le mariage.
Mlle Berthe a le menton appuyé sur ses deux mains et ses deux coudes posés sur la table.

Paul, la contemplant avec extase:

—Quel charmant abandon!

Six mois après.

Madame Paul est dans la position ci-dessus décrite.

Son mari, la regardant, en haussant les épaules:

—Quelle tenue, mon Dieu, quelle tenue!

Chez un médecin:

—Qu'est-ce que vous avez, mon garçon?

—Voilà, docteur, je ne dors pas.

—Quelle vie menez-vous?

—Voilà, docteur: je travaille comme un bœuf, je mange comme un loup, le soir je suis fatigué comme un chien.... Aussi la nuit je ne peux pas dormir.

Le docteur, avec bonhomie:

—Eh bien, mon ami, alors il faut vous adresser à un vétérinaire.

Une bonne femme des environs se présente à un guichet de chemin de fer:

—Donnez-moi un billet.... pour X....

L'employé:

—C'est 1 fr. 20.

La paysanne:

—Un franc vingt!.... Vous me donnerez bien ça pour un franc!.... voilà un franc, c'est bien assez.

—Eh, madame, il n'y a pas à marchander ici.... Nous avons nos tarifs, et....

—Vous êtes bien fier! vous ne voulez point de mon argent?... Eh bien! gardez-le, votre billet!

Et elle s'en va.

Au moment où elle sortait de la station, le sifflet de la locomotive, prête à partir, déchira l'air.

La bonne femme secoua la tête.

—Va, va, dit-elle, tu peux bien siffler tant que tu voudras! je ne te donne pas plus!

Entendu, en cour d'assises:

Le PRÉSIDENT.—Accusé, les crimes que vous avouez avec tant de cynisme dépassent en horreur ceux des Lacenaire et des Troppmann.

L'ACCUSÉ (souriant).—Oh! vous me flattez, mon président.

On faisait remarquer au Pape, au sujet de la mort du cardinal Patrizi, que tous les cardinaux défilaient comme des *Ave Maria* au chapelet.

Le Pape répondit avec cette finesse d'esprit et cette grâce qui le caractérisent: *E vero, ma il Pater Noster non si muove*. C'est vrai, mais le *Notre Père* ne remue pas.

M. H.... est un amateur forcené des œufs à la coque; l'art de les faire cuire à point est pour lui de la dernière importance.

Dernièrement, ayant pris un nouveau chef qui avait servi à bord d'un navire de commerce, il pria sa femme de surveiller elle-même la cuisson de ses œufs.

Mme H.... se rend à la cuisine, et aussitôt que les œufs sont dans l'eau, elle tire sa montre et observe.

Mais elle s'aperçoit bientôt qu'à deux pas d'elle le nouveau cuisinier débouffonne son par-talon et s'apprête à l'ôter.

—Que faites-vous là? s'écrie Mme H.... abasourdie.

—Eh bien! c'est pour faire cuire les œufs... ôter ma culotte trois fois et la remettre, c'est juste le temps qu'il faut!

—Le papier Rigolot, pour sinapismes, est le seul adopté par les hôpitaux civils de Paris, par leurs Excellences les ministres de la guerre et de la marine française, pour le service des ambulances et de la flotte.

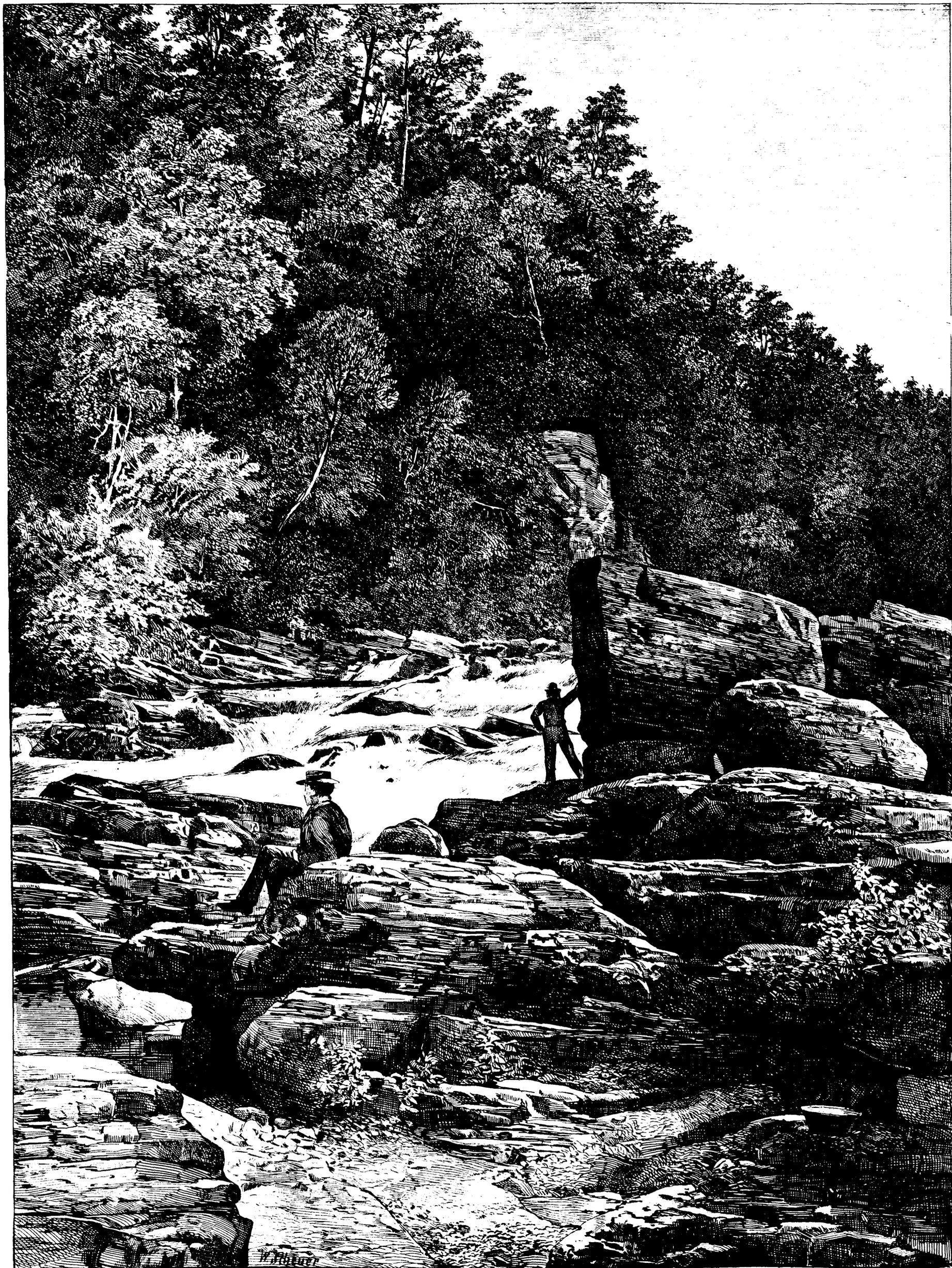
Le seul adopté par l'Amirauté pour le service des hôpitaux maritimes et militaires de Sa Majesté la Reine d'Angleterre, Impératrice des Indes.

Le seul dont l'entrée de l'empire soit autorisée par le Conseil Impérial de santé du Czar de toutes les Russies.

Se trouve dans les principales pharmacies du Canada.

Vente en gros: A. DELAUX,
223, rue McGill, Montréal.

—On considère l'usage du tabac comme pernicieux; il l'est certainement pour ceux qui poussent cet usage à l'excès, et l'on sait que presque tous les fumeurs fument trop. Ceci est certain de causer des souffrances tôt ou tard, et le meilleur moyen de contrebalancer les mauvais effets du tabac dans le système est de tenir le sang pur et sain par l'usage du RENOVATEUR DES MONTAGNES VERTES DE SMITH.



LES RAPIDES DE SAINTE-ANNE



UNIFORMES DE L'ARMÉE TURQUE SUR LE DANUBE

NOS GRAVURES

L'Albani

La gravure que nous publions aujourd'hui est reproduite d'un journal illustré de Paris. Elle représente la grande actrice telle qu'elle parut en costume de mariée, dans le second acte de *Lucie de Lammermoor*, à l'Opéra Italien, au mois de janvier dernier.

L'hon. M. Pelletier, ministre de l'Agriculture

Nous donnons le portrait de l'hon. M. Pelletier, d'après une photographie toute récente. Cette photographie a été prise à Québec il y a à peine quelques jours : c'est ce qui nous a empêché de publier plus tôt le portrait du nouveau ministre.

Les rapides de Sainte-Anne

Le site est un des plus pittoresques du Canada. Il y a beaucoup de rapides du même genre sur le parcours du Saint-Laurent, mais aucun ne surpasse celui-ci en poésie et en beauté. Il fait chaque année l'admiration des étrangers qui le visitent.

Costumes militaires turcs

On peut voir, dans ce tableau, les différents costumes des militaires turcs, cavalerie, infanterie, artillerie, chasseurs, etc. L'armée turque est la seule qui présente une différence notable, dans ses coutumes, avec les autres armées du continent. Ces costumes sont, en effet, plutôt asiatiques qu'euro-péens.

PRIME À NOS ABONNÉS

A nos abonnés qui auront payé, d'ici au 1er mars prochain, leur abonnement jusqu'au 1er juillet prochain, nous offrons une prime magnifique. C'est une chromo-lithographie de 24 pouces par 15. Le sujet est tout-à-fait canadien et porte un cachet entièrement local. Ce tableau représente un club de marcheurs à la raquette : les *Tuques-Bleues* de Montréal. Ils viennent de faire une longue course et sont arrivés dans la soirée auprès d'une habitation, sur le revers de la montagne. On les voit dispersés par groupes, les uns assis sur des morceaux de bois empilés, la plupart encore debout, les pieds chaussés de la raquette. Plusieurs sont assis près d'un feu allumé en plein air ; les reflets du brâsier produisent une traînée lumineuse qui illumine la figure d'une partie des marcheurs. Dans le fond du tableau se trouve la montagne couverte de neiges. L'ensemble est d'un effet saisissant.

Nous croyons que nos abonnés se hâteront de se prévaloir de l'offre que nous leur faisons, et se procureront cette lithographie en payant six mois de leur abonnement à l'avance.

NOUVELLES DIVERSES

—La corporation de Montréal s'est mise à poursuivre activement les propriétaires ou occupants de maisons qui gaspillent l'eau de l'aqueduc de la cité. Dans beaucoup d'endroits, surtout en hiver, on laisse couler l'eau inutilement par les conduits du réservoir. Il paraît que la négligence, sous ce rapport, s'étend à toutes les classes de la société, et les noms de plusieurs citoyens importants apparaissent sur la liste des personnes condamnées par la cour du Recorder pour ce délit. La corporation envoie des inspecteurs officiels à domicile, qui font rapport et dressent les actes d'accusation en conséquence. Ce système paraît avoir réussi jusqu'à présent. On ne savait à quel moyen recourir pour arrêter le gaspillage de l'eau. Il paraît qu'on est tombé sur le remède le plus efficace. Chaque semaine, la cour du Recorder rend un bon nombre de sentences contre ceux qui gaspillent l'eau. L'habitude et la facilité de se procurer l'eau font oublier à beaucoup de gens la valeur de ce liquide, et ce qu'il en coûte pour pourvoir à l'approvisionnement de la ville. On ne peut guère blâmer ces mesures de rigueur prises par le Conseil pour rappeler les citoyens au devoir sur ce rapport.

—Les journaux de France annoncent la découverte d'une nouvelle planète par M. LeVerrier, l'illustre découvreur de Neptune et le directeur de l'Observatoire de Paris. Cette planète se trouverait entre Mercure et le Soleil, et par conséquent la plus rapprochée du centre de notre

monde planétaire, dont Neptune est la plus éloignée. Elle accomplirait sa révolution autour du soleil en 42 jours. Une expérience décisive doit être faite à ce sujet dans les principaux observatoires de l'Europe, le 22 mars, jour où l'astre nouveau passera devant le soleil d'après les calculs de M. LeVerrier, qui a deviné l'existence de cette planète par les déviations de Mercure, comme il avait deviné, en 1846, celle de Neptune par les déviations d'Uranus. Cette nouvelle a mis le monde scientifique en émoi, et on attend l'épreuve avec curiosité.

—On annonce la nomination officielle de M. Fred. Gauthier comme secrétaire privé et aide-de-camp du nouveau lieutenant-gouverneur, l'hon. M. Letellier. M. Gauthier était enseigne dans le premier bataillon des gardes-à-pied de Son Excellence le gouverneur-général. M. Gauthier est le fils de l'ancien consul de France à Québec, maintenant consul de France à Londres.

—Les journaux canadiens des Etats-Unis ne cessent de répéter le cri d'alarme au sujet de l'émigration du Canada, qui continue toujours en dépit de leurs avertissements réitérés. Il n'y a pas d'ouvrage et d'emploi aux Etats-Unis pour la moitié des résidents, et cependant, des individus et mêmes des familles entières persistent à laisser la province de Québec pour aller augmenter le nombre des malheureux sans travail chez nos voisins. Nos confrères attribuent ce mal aux insinuations perfides et aux mensonges des agents des compagnies de chemin de fer, qui induisent nos compatriotes en erreur et leur font espérer monts et merveilles de l'autre côté des frontières.

Il y a déjà longtemps que la presse se plaint de ce fléau. Il serait temps que les autorités s'en occupent sérieusement et prennent la chose en considération.

—Les journaux de lundi annoncent officiellement que M. W. Stephens, échévin, pose sa candidature à la Mairie contre MM. Beaudry et David, comme candidat indépendant.

—Le gouvernement d'Ontario a été battu, il y a quelques jours, sur la question de la réduction du chiffre de l'indemnité sessionnelle pour les membres de la législature. Une proposition de l'hon. M. Crooks, le trésorier, pour réduire cette indemnité de \$800 à \$600, a été rejetée par un vote de 38 contre 36.

—Le comité d'arbitrage du Congrès a rendu sa décision sur le vote de la Floride, qu'il a attribué à MM. Hayes et Wheeler, les candidats républicains à la présidence, sur une division de 8 contre 7. Les membres du comité ont voté chacun pour les candidats de leur parti.

—Le *Mayfair* a annoncé et le *Western Morning News* répète que lord Dudley a parié 5,000 livres sterling contre 5 que le prince Louis-Napoléon serait proclamé empereur de son vivant. Les tenants du pari de lord Dudley ne sont rien moins que le prince de Galles et trois autres lords. Si à eux quatre ils perdent le pari, ils le perdront à peu de frais.

Lord Dudley est âgé de soixante ans.

—Nous lisons dans le *Métis* de Manitoba :

“M. Arthur Lévêque, envoyé pour vacciner les Sauvages du lac Manitoba par le département des sauvages, est de retour depuis samedi. Il a été six semaines absent et a parcouru plus de 500 milles de pays en traîne à chiens. Il a été bien accueilli partout, et il a la conviction que les mesures promptes et énergiques prises par l'honorable M. Provencher auront pour effet de sauver de l'épidémie cette partie de ses administrés.”

—Des cédules de statistiques sur les naissances, mariages et décès et causes de décès, ont été adressées, par les protonotaires de chaque district, aux curés, desservants d'église et de gardiens de cimetières de cette province. Ces cédules devront être remplies et renvoyées aux protonotaires dans les premières semaines de l'année 1878.

—Il circule, dit le *Spectator* de Londres, une étrange rumeur d'après laquelle la Porte, dans son désir de prélever des fonds, a offert de vendre la Palestine aux Juifs, en retour d'une somme d'argent considérable. Ce serait une transaction des plus singulières, mais la chose n'est pas absolument impossible.

La restauration de la nation juive, dit le journal de Londres, avec lord Beaconsfield (M. Disraeli) pour premier roi, serait un événement assez romanesque pour satisfaire l'imagination de l'auteur d'Alroy lui-même. Cette rumeur, qui paraît aussi étrange qu'un conte oriental, serait-elle réellement un signe des temps ? la fin du monde serait-elle proche ? L'on sait que le peuple juif doit être réuni à Jérusalem avant la consommation des siècles, et que cette restauration sera l'avant-cour de la destruction finale. Jusqu'ici on ne voyait pas de quelle manière cette restauration pourrait avoir lieu, mais la rumeur dont parle le *Spectator* jette quelque lumière sur ce point obscur. La soif de l'or, qui a été de tout temps la malédiction du genre humain, serait la cause déterminante de la restauration hébraïque, laquelle sera suivie de la fin du monde. Ce ne serait que juste.

—L'Exposition universelle de 1878 continue à s'annoncer sous les plus heureux auspices.

Non-seulement, depuis le commencement de la nouvelle année, les demandes des exposants étrangers continuent à affluer chez M. le commissaire-général, mais beaucoup de représentants des Etats européens ont réclamé, au nom de leurs nationaux, auprès de M. Krantz, pour obtenir des augmentations d'espace.

D'après le chiffre des demandes parvenues jusqu'ici au commissariat général, il est permis, dit le *Soir*, d'assurer que le nombre des exposants à l'Exposition de 1878 dépassera d'une façon notable celui de l'Exposition universelle de 1867.

—M. A. Decelles a été élu, vendredi dernier, maire de la ville de Saint-Jean, P. Q.

—Une dépêche spéciale de l'île du Prince-Edouard annonce que le *Northern Light*, le *steamer* d'hiver, qui était pris dans les glaces du Golfe depuis plusieurs jours, a enfin réussi à se dégager, et qu'il a repris son service entre Charlottetown et Pictou. Il a fait la traversée en trois heures et demie. Le trajet est de cinq ou six lieues.

—Il y a eu lundi soir, le 5 courant, grande réception officielle à l'évêché de Montréal. C'était l'inauguration des réceptions régulières du premier lundi de chaque mois, que Sa Grandeur Mgr. Fabre entend donner à l'avenir. Un certain nombre de citoyens marqués de notre ville s'étaient rendus au salon de l'évêché pour cette circonstance. La prochaine réception aura lieu le 5 mars.

—Le projet d'amalgamation des deux compagnies de télégraphe transatlantique, dont nous avons déjà parlé, a été repoussé à une réunion spéciale des actionnaires, qui s'est tenue à Londres, le 5 courant. On échappe ainsi au danger du monopole que ce projet avait fait redouter.

—La législature de Manitoba est en session depuis le 30 janvier.

—Nous voyons par le dernier rapport annuel du chef de la brigade de feu, que le nombre des incendies a été de beaucoup moins considérable à Montréal pendant l'année 1876 que pendant les années précédentes. Ce nombre est de 199. Il y a eu en outre, 112 alarmes fausses. Les dépenses du département du feu ont été de \$43,996. Sur ce chiffre de 199, le quartier Sainte-Anne et le quartier Saint-Antoine ont fourni 122 incendies.

—M. et Mme Prume, et M. Lavallée, viennent d'entreprendre une œuvre qui n'a pas encore été tentée en Canada, l'exécution d'un opéra par des artistes et amateurs du pays. Cet opéra est celui de *Jeanne d'Arc*, composé en 1874 par M. Gounod (*libretto* de J. Barbier) et qui a été joué avec un grand succès à Paris. Nos artistes s'occupent activement de la préparation de cet opéra. C'est une tâche qu'eux seuls peuvent mener à bonne fin ici, et nous ne doutons pas qu'ils ne réussissent. En attendant, MM. Prume et Lavallée doivent donner prochainement un concert *préliminaire*, qui servira de préparation à l'opéra lui-même, et qui a pour but de leur fournir les moyens nécessaires pour monter la pièce.

—D'après l'exposé donné au Sénat par M. le comte de Montigny, sur l'état du clergé français, trois mille communes en France manquent de curés et sont privées d'un service religieux régulier.

—On dit que le capitaine Hamilton, frère de lady Dufferin, doit épouser, prochainement, une des filles de Sir Hugh Allan.

—La Cour Suprême siègera dans la salle de l'Assemblée Législative, lorsqu'elle ira à Québec.

—Mgr. l'évêque Kelley, de Terre-Neuve, a envoyé sa démission au Saint-Siège, à cause du mauvais état de sa santé.

—Il a plu à Son Excellence le lieutenant-gouverneur d'associer à la Commission de la Paix pour le district de Montréal, MM. Joseph-Octave Villeneuve, Alfred Vilbon, Philéas Mainville, du village Saint-Jean-Baptiste ; George Horne, du village d'Outremont, dans le comté d'Hochelaga, et Norbert Prévost, de Saint-Isidore, dans le comté de Laprairie.

—Le rapport annuel de la Compagnie de Navigation Richelieu et Ontario a été distribué aux actionnaires. Les recettes se sont élevées cette année à \$551,962.19, les dépenses à \$450,322.67, le profit de cette année est donc de \$101,639.51. \$11,659 ont été dépensés pour bâtisses construites à Québec. Cette somme soustraite du total des profits donne une balance de \$79,409 ; sur ce montant, un dividende de 4 pour cent a été déclaré sur un capital de \$1,565,000, lequel dividende s'élève à \$62,600, laissant au fonds de réserve une somme de \$16,809.

Voici les noms des directeurs pour l'année courante : Sir Hugh Allan, MM. Thomas Caverhill, Andrew Allan, Robert Anderson, Adolphe Roy, M. H. Gault et Damasse Masson. Sir Hugh Allan est président, et M. Thos. Caverhill, vice-président du bureau des directeurs.

—On annonce que le gouvernement fédéral fera bientôt les nominations suivantes : M. Archibald Norris, de Montréal, succédera à M. David McKay aux douanes ; l'hon. M. Laframboise, ayant refusé la charge de juge à Gaspé, succédera à M. Whitney, qui vient de mourir, comme secrétaire de la Commission du Havre de Montréal ; M. Wilfrid Provost deviendra juge à Gaspé ; M. Charland, avocat, de Saint-Jean, sera appelé à remplir un autre poste.

—On lit dans le *Journal de Cohoc*, N.-Y., du 18 courant :—“La fameuse Sophia Lyons, qui passe pour la plus habile voleuse des Etats-Unis et qui, dit-on, est à la tête d'une jolie fortune, résultat de ses innombrables dévaluations de magasins de nouveautés, vient d'être relaxée de la prison de Sing Sing, dans laquelle elle avait tout dernièrement été enfermée, soi-disant pour plusieurs années. Il paraît que son défenseur a découvert que sa détention était illégale,

et qu'il a eu l'adresse de faire partager cette conviction par le juge Dykman. Voilà comment la prisonnière a inopinément été rendue à la société, dont elle continuera d'être un des plus beaux ornements, car, bien qu'elle ne soit plus de la première jeunesse, son visage conserve un charme peu commun et ses manières sont toujours empreintes de ce cachet de distinction tout à fait frappant, qui a valu à cette voleuse émérite d'être si souvent comparée à Junon au cou d'albatre. Elle est arrivée par un train du chemin de fer Hudson River, mais—que les commis de magasins se rassurent—elle n'a fait que toucher terre à New-York. Le soir même elle est repartie pour Montréal, où sont ses cinq enfants, et elle y restera probablement jusqu'à ce qu'elle y ait été rejointe par son mari, Ned Lyons, aussi distingué parmi les voleurs opérant par effraction que sa femme l'est parmi les *shoplifters*. Ned Lyons est maintenant dans la prison d'Auburn, et aux termes de son jugement il devrait y rester longtemps encore. Mais les personnes au courant de la situation politique assurent que sous peu de jours il sera à Montréal auprès de sa digne épouse.

“Avis aux Montréalais !”

VOLEUR ÉMÉRITE

Nous empruntons à une revue américaine la curieuse histoire que voici :

Un jeune homme avait été voleur en Angleterre pendant plusieurs années ; ayant échappé à la vigilance de la justice, il prit la résolution de devenir honnête homme et se retira, à cet effet, chez un riche fermier, qui le reçut pour domestique. Il n'y fut pas longtemps sans s'attirer l'estime de son maître, dont il reçut des récompenses proportionnées à ses bons offices. Un jour, étant seul avec lui, il lui conta différents vols qu'il avait faits. Son maître n'en voulut rien croire ; il lui dit qu'il espérait lui donner, sous peu, des preuves de son habileté dans l'art de la filouterie, ce qu'il effectua quelques jours après. Un garçon boucher étant venu chez ce fermier pour y acheter un mouton, il chargea l'animal sur ses épaules, après lui avoir attaché les pieds. Ce garçon voyant, ce domestique dit à son maître que, s'il voulait le lui permettre, il irait enlever le mouton à ce garçon, sans qu'il s'en aperçût. Le maître, croyant la chose impossible, lui en donna la permission. Aussitôt ce jeune homme court chercher une paire de souliers, et devance le garçon boucher. Arrivé sur le grand chemin, il y jette un de ses souliers et va placer l'autre à 300 pas de là. Le boucher au premier endroit, voit ce soulier, et regarde autour de lui pour trouver l'autre ; ne le voyant pas, il le laisse ; mais il est bien surpris de le retrouver plus loin. Fâché de n'avoir pas ramassé le premier, il se détermine à retourner sur ses pas ; mais comment le faire chargé d'un poids sous lequel il succombe ? Rien de si simple que de s'en débarrasser, et d'aller chercher l'autre soulier : pendant ce temps le jeune homme qui était aux aguets, enlève le mouton et le reporte chez son maître sans lui dire de quelle manière il s'y était pris. Le garçon boucher, de retour à l'endroit où il avait laissé son mouton, se lamente sur la perte qu'il vient de faire, et, prévoyant que son maître le chasserait s'il ne lui en rapportait pas un autre, il retourne chez le même fermier et le supplie, à genoux, de lui vendre un de ses moutons qu'il payera sur ses gages. Le fermier ne se fait pas prier, et lui vend le même mouton. A peine ce garçon est-il sorti, que le filou dit à son maître qu'il gagerait de lui enlever encore. Le fermier, trouvant la chose plus difficile, lui promet une récompense s'il vient à bout de son dessein. Le jeune homme, assuré de son fait, court se cacher dans le bois qu'il allait traverser et attend son homme au passage. Quand il le vit près de lui, il se mit à crier : Bay... bay... bay... et imita si bien le cri du mouton, que le boucher s'imaginant que le premier mouton, s'était sauvé dans le bois, ne réfléchissant pas qu'il avait les quatre pattes liées, n'a rien de plus pressé que de courir après ; mais, ne pouvant entrer dans les broussailles avec son mouton sur ses épaules, il le met avec la plus grande confiance dans un fossé, et court à l'endroit d'où partaient les cris du mouton. Le jeune filou, le voyant enfoncé dans le bois, en sort et se saisit pour la seconde fois du mouton. Le boucher, las de chercher, revint à l'endroit où il avait laissé son mouton, et ne le trouvant plus, il s'aperçut enfin qu'il a été dupe de son imprudence, et retourne chez son maître, à qui il conte sa double aventure, et chez qui, d'après l'ordre du fermier, le mouton venait d'être apporté par l'honnête fripon qui avait ainsi gagné sa gageure aux dépens du garçon boucher.

“Il n'est pas nécessaire que vous ayez un seul cheveu blanc sur votre tête,” comme disent ceux qui font usage du *Rénovateur Parisien* de Lurby pour la chevelure, car c'est indubitablement la meilleure préparation pour la tête qui soit connue, et un article indispensable sur la table de toilette. Lorsque vous vous servez de cette préparation, vous n'avez besoin ni d'huile ni de pomate ; les propriétés balsamiques qu'elle contient activent la croissance des cheveux, nettoient la peau et laissent la tête fraîche et exempte de toute souillure. On peut se procurer au Medical Hall et dans toutes les autres pharmacies en grandes bouteilles de 50 centins chaque. Devins et Bolton, pharmaciens, Montréal, ont été nommés seuls agents pour le Canada.

LE SORCIER DE MONT GRANIER

PREMIÈRE PARTIE

L'ÉBOULEMENT DU MONT GRANIER

L'orgie était au comble : aucune lyre humaine
Ne disait le chaos de cette autre géhenne :
C'étaient des cris, des chants, de rires confondus.
ALFRED PUGET.

CE QUI SE PASSAIT DANS LA BONNE VILLE DE
SAINT-ANDRÉ LE 10 OCTOBRE DE L'AN DU
SEIGNEUR 1248.

— A quelle heure arrive-t-il, commère ?

— Est-ce que je sais, moi ? adressez-vous à ce grand imbécile de François-Michel.

— Oh non ! fit une voix traînarde, avec un accent qui justifiait bien le titre d'imbécile décerné à François-Michel, oh non ! Ce n'est pas à moi qu'il faut s'adresser pour avoir des nouvelles. Côme Séchaux ou Laurent Barbezou vous en donneront aussi bien que moi, la Maurise.

— Côme Séchaux se querelle avec son ami Protais Sauveduc, répondit un grand garçon, bien découplé. Tenez, voilà Abel, notre *tanellier*, qui vient en droite ligne de la ville, et qui vous en donnera, des nouvelles.

— J'en apporte, en effet, dit le nouveau venu, *tanellier* ou boulangier de son état ; — qui en demande ? En voilà !

La Maurise — une vieille femme de soixante ans au moins, embégünée dans un voile de toile blanche et vêtue d'une robe de bure bise — s'écria, de sa voix aigrette :

— Ah ! maître Abel, que vous êtes bon ! Voilà Pierre du Rocher qui demandait à quelle heure arrive notre nouveau seigneur, que Dieu bénisse ! — et, dans tous ceux-là, personne n'a pu lui répondre.

— Eh bien, ma bonne Maurise, tranquillisez-vous. Monseigneur...

— Que Dieu bénisse ! interrompirent dix voix.

— Monseigneur arrivera sur les cinq heures de relevée. Il est à peu près midi ; vous avez donc le temps de causer !

Un murmure violent accueillit ces paroles. Cinq heures d'attente !... La nombreuse assemblée, dans laquelle nous introduisons notre lecteur, frémit tout entière à cette pensée !

Cette conversation avait lieu le 10 octobre de l'an de grâce 1248, près la porte Sauveduc, sur la route d'Italie à Saint-André du Décanat ; les interlocuteurs appartenaient à la classe des paysans. Outre Maurise et Joson le Bossu, le groupe se composait de maître Abel, *tanellier* ou boulangier de la ville de Saint-André, de François-Michel, jeune gars de dix-huit ans, à demi-idiot, et enfin de Crépin Tardiguet, cordonnier en la rue du Trahoir, à l'enseigne du *Serpent botté*, et qui était, sans contredit, le principal personnage de l'assemblée ; aussi n'avait-il pas encore soufflé mot. C'était un gras et gros homme, rubicond de visage, roux de cheveux et de sourcils, au nez bourgeonné, à la lèvre lippue. Il passait pour aimer, plus qu'il n'est convenable, le vin de Savoie, et l'on se disait tout bas que l'intendant de Montmayeur l'avait enivré plus d'une douzaine de fois dans les caves du manoir d'Apremont, caves fort bien garnies, ajoutaient les mieux informés.

La porte Sauveduc, où se passait la scène dont nous venons d'esquisser les commencements, fermait, du côté d'Italie, la ville de Saint-André. Elle se composait de quatre tourelles à toits en poivrières, unies entre elles par quatre corps de bâtiments, percés de fenêtres ogivales très-étroites et de meurtrières en forme de *croix recroisettée*.

De quelque côté que se dirigeât le regard, il ne rencontrait qu'un océan de têtes. L'affluence était considérable. Saint-Pérange, Voluret, Favraz, Myans, avaient envoyé leurs contingents, et les habitants de Montmélian, Chignin, Arbin, en un mot, tout ce qu'il y avait d'hommes et de femmes valides à trois lieues à la ronde, n'avaient eu garde de manquer à la cérémonie.

Aussi les rues, les places, les chemins regorgeaient de curieux ; à toutes les fenêtres, sur tous les toits, sous le porche des églises se trouvaient des individus de tout âge et de toute condition. Au sommet du clocher, quinze à vingt paysans avaient pu trouver place : les uns accrochés aux chenaux, les autres assis dans l'embrasure des fenêtres ; les arbres disparaissaient sous des grappes de corps humains ; sur la statue de saint André s'étaient perchés les enfants, et les bras des trois ou quatre croix placées dans la rue du Trahoir, étaient surchargés de jeunes garçons.

Cette foule ondula à chaque instant. Le murmure confus des cris, des gémissements, des exclamations joyeuses, partait de tous les coins et venait frapper désagréablement le tympan des bons bourgeois, tranquillement assis dans leurs maisons ; car il manquait bien des notabilités à la fête.

Ainsi, la maison de maître Pétremand le Bréchet, marchand drapier, à l'enseigne du *Léopard émananté*, et syndic bourgeois de la ville, était chargée de curieux. Le logis de noble et respectable Jacquelin de Barberaz, syndic noble, était aussi rempli de monde que la maison du *Léopard émananté*.

Disons que Pétremand le Bréchet, ainsi que les échevins, massiers, chefs de corporations et

assesseurs ou conseillers communaux, ne se trouvaient pas dans la foule par la même raison que respectable Jacquelin. Ces honorables fonctionnaires étaient gravement occupés à passer leurs robes officielles.

A la porte Sauveduc, la conversation continuait de plus belle. Le groupe des bourgeois s'étaient fusionnés avec celui des paysans. Côme Séchaux avait sans doute terminé sa querelle avec Protais Sauveduc, car il venait d'arriver, donnant le bras à son inséparable et suivi de trois soldats assez débraillés, qui répondaient aux noms de Jacques le Romont — abréviation de Rodomont — Bernard de Ponttièvre et Artus de Léar.

Tout près de ce dernier se tenait, d'un air humble et soumis, un vieillard caduc, dont les cheveux blancs encadraient un visage qui ne manquait pas d'une certaine ressemblance avec celui d'une fouine. Sa barbe blanche, son nez pointu, ses yeux perçants formaient un ensemble de traits dénotant une origine orientale, ou tout au moins israélite.

Il s'appuyait sur le bras d'une jeune fille voilée, vêtue de blanc et coiffée, à la mode juive, d'un turban attaché sur la tête par une pièce d'étoffe qui se nouait sous le menton.

Au moment où ce vieillard, usurier de profession, et qui rendait service moyennant finance, arriva auprès des bourgeois, ceux-ci se reculèrent avec des gestes de répulsion. Un jeune gars s'approcha du juif et le frappa par derrière, tandis que la foule criait :

— Mort au juif ! à bas l'usurier ! à l'eau Eliézer ! qu'il s'éloigne : il va nous porter malheur.

Eliézer avait subi les coups du jeune garçon sans changer de visage, et les cris de la foule le laissaient impassible.

Sa fille promenait tranquillement un regard dédaigneux sur ceux qui l'entouraient et causait à voix basse avec son père.

— Comment s'appelle-t-il ? dit la Maurise.

— Qui donc ? répondit Joson le Bossu.

— Eh ! notre nouveau seigneur, blanc-bec !

Crépin Tardiguet prit une pose majestueuse, enfla ses joues couleur de vin, et répondit en appuyant sur les mots, en faisant ronfler les syllabes :

— Notre nouveau seigneur, prieur commanditaire du monastère des bénédictins de Myans, se nomme messire Jacques de Bonnivard, seigneur de la Corbière, Plainpalais et autres lieux... "

Un murmure admiratif couvrit ces dernières paroles.

— Il parle bien tout de même, maître Crépin Tardiguet ! exclama Protais Sauveduc.

Le bourgeois se rengorgea et continua, avec non moins d'éloquence :

— Il nous est envoyé par Mgr. Thomas de Savoie, comte de Maurienne, notre seigneur et maître, que Dieu conserve !...

— Loz au comte Thomas ! hurla la foule.

— Dont il était clerc, tabellion ou secrétaire, continua Tardiguet.

— Oh ! comme vous parlez bien, mon homme ! s'écria Joseph Tardiguet, née Tarfouilloux, épouse du maître cordonnier.

— Et comment est-il fait, ce messire de Bonnivard ? demanda Pierre du Rocher.

— Peuh ! lui répondit une paysanne, haute en couleur et forte en langue, apparemment qu'il n'a ni le pied fourchu ni des cornes !

Le juif fixa sur elle ses petits yeux ronds comme ceux d'un chat-huant, et dit, de sa voix cassée :

— Vous pourriez vous tromper, ma bonne femme ! Satan n'a pas toujours le pied de cheval et les cornes sur le front. Vous avez appris de vos prêtres qu'il peut se déguiser sous la forme qui lui convient, et messire de Bonnivard... "

Un murmure violent l'interrompit, et la foule se disposait à faire au juif un mauvais parti, si le soldat Jacques le Romont ne s'était précipité au-devant de lui en vociférant :

— Arrière ! vous autres !... Le premier qui toucherait à Eliézer aurait affaire avec madame sainte Cupetette, ici présente.

Et il frappa sur le pommeau de son épée.

Son compagnon, Bernard de Ponttièvre, ajouta d'un ton patelin, en s'exprimant en patois du pays :

— Allen ! Allen ! vos âtres, ne veiez-vous mie qu'il a ma à la kabauhe ?

Malgré les façons cavalières de Jacques et les intentions conciliatrices de Bernard, la foule menaçait de renvoyer brutalement les juifs, lorsqu'un nouvel incident vint changer la face des choses.

Un jeune homme à la physionomie franche et ouverte, qui arrivait en courant, se précipita sous la porte Sauveduc. Haletant, il se laissa tomber sur une borne, essuya son front baigné de sueur, but une gorgée de liquide contenu dans la gourde que lui tendit Pierre du Rocher.

— D'où viens-tu donc, Matthias ? lui demanda celui-ci avec inquiétude.

Le jeune homme fit signe de la main, comme pour dire d'attendre ; puis, après avoir respiré bruyamment à plusieurs reprises, il balbutia, d'une voix essoufflée :

— Mon père... mes amis... je l'ai vu !... je l'ai vu !

— Il l'a vu ! répéta le chœur, sur un ton profondément admiratif.

— Mais qu'a-t-il vu ? demanda la Maurise, impatiente.

— J'ai vu, dit Matthias triomphant, Monseigneur de Bonnivard.

— L'homme au pied fourchu ! murmura la vieille, en se signant.

— Comment est-il fait !

— Est-il jeune ?

— Est-il beau ?

— Est-il vieux ?

— Comment est-il vêtu ?

Les interrogations se pressaient et partaient de tous côtés. Matthias, souriant et regardant autour de lui avec malice, continua :

— Il a trente ans à peine ; sa barbe et ses cheveux sont roux, son regard est si perçant qu'on ne peut le soutenir ; ses habits sont chargés d'or et de pierres précieuses. Mais sa figure ne me plaît guère... "

— Imprudent ! s'écria Pierre du Bocher. Silence !

— Laissez-le donc ! compère Pierre, dit Protais Sauveduc.

— Bonnivard, ce n'est rien ! poursuivit Matthias, en faisant une moue de dédain.

— Quoi !

— Qu'y a-t-il encore ?

— Il y a que, tout auprès de Monseigneur, chevauche un Sarrazin, au teint jaune, jaune comme le jupon à la Maurise... "

De grands éclats de rire accueillirent cette naïve comparaison.

— Celui-là, continua le jeune homme, sans se troubler, celui-là est plus couvert d'or et de perles, que le ciel, d'étoiles. Son glaive est courbé... "

La foule oscilla... un long murmure s'éleva... on se poussait ; de tous côtés on criait :

— Les voilà ! les voilà !

Joson le Bossu grimpa lestement sur les épaules de Protais Sauveduc et regarda du côté de la route d'Italie.

— Je ne vois rien ! fit-il, désappointé.

— Imbécile ! exclama Côme Séchaux, qui s'était perché sur une des corniches à hauteur d'appui servant d'encadrement à la porte. Imbécile ! ce n'est pas le seigneur et sa suite, qui s'avancent, mais bien le cortège de Messieurs de la ville !... "

Effectivement, les magistrats de Saint-André se rendaient à la porte Sauveduc, où devait avoir lieu la réception du seigneur de Bonnivard.

Dn tête du cortège marchaient six valets à la livrée de la ville, et sonnait à se rompre les pommuns dans de grandes trompettes ornées de gouffons armoriés.

Après eux, cinquante hommes d'armes montés sur des chevaux à forte encolure, s'avancèrent dans un ordre amirable, précédant les quatre massiers de Messieurs les syndics, lesquels étaient vêtus de robes noires, ornées de la croix de saint André, en forme d'X.

Spectable Jacquelin de Barberaz, Egrège Pétremand le Bréchet, suivis de leurs douze assesseurs, venaient ensuite d'un pas grave et mesuré, et marchaient majestueusement entre deux haies de halberdiers.

Les syndics portaient tous les deux une longue simarre de cendal violet, ornée au collet et au bord des manches de larges bandes de menuaier et doublées de satin noir, et sur laquelle flottait un manteau de drap violet, fendu sur l'épaule gauche ; un page tenait la queue de ce manteau.

Les quatre échevins suivaient les assesseurs, et la marche était close par cinquante soldats, la halberde au poing.

Dès qu'on vit apparaître les chefs de la commune, il se fit, comme nous l'avons dit, un grand mouvement dans la foule. Les uns criaient :

— Vive le noble syndic !

Tandis que les mécontents, toujours en majorité, au XIIIe siècle comme au XIXe, vociféraient :

— A bas Pétremand !

Maître Pétremand se montrait fort courroucé de ces manifestations hostiles : il fronça le sourcil et ordonna à ses halberdiers d'arrêter les factieux. Jacquelin de Barberaz lui fit signe de prendre patience et lui dit à l'oreille :

— Allons, allons ! mon collègue, un peu de calme. Laissez-les donc crier, cela vous importe peu. Vous les écorchez par trop, aussi, vous n'êtes pas toujours modéré. En revanche, vous vous enrichissez, il y a donc compensation !

Pétremand sourit ; Jacquelin ne l'avait jamais appelé collègue, et cette petite flatterie eut le pouvoir de faire tomber sa colère.

— Oui, oui, grommela-t-il, laissons-les crier, ils payeront. Un lopin de terre, cent aunes de bon drap valent bien une injure !

Arrivé à la porte Sauveduc, le cortège fit halte. Les gens d'armes se rangèrent sur deux lignes parallèles, et bientôt une double haie de piques et de hoquets sépara le commun des mortels, de la bourgeoisie de la cité. Les syndics, les assesseurs et les échevins prirent place sous la voûte ; un valet portant sur un plat d'argent des clefs en fer ciselé, se tint derrière le noble syndic, lequel devait, en sa qualité de premier magistrat du fief, les remettre au suzerain.

La foule commençait à s'impatienter, lorsqu'un coureur à cheval arriva vente-à-terre, s'arrêta court devant le sire de Barberaz, et lui dit :

— Monseigneur arrive dans un quart d'heure !

A un quart d'heure de là, cheminait, en effet, sur la route de Saint-Pierre d'Albigny à Montmélian, une splendide cavalcade.

Messire Jacques de Bonnivard marchait le premier. A sa gauche se tenait le mystérieux personnage, dont l'approche des syndics n'avait pas permis à Matthias du Rocher d'achever le portrait, et, à sa droite, un homme à mine austère, vêtu d'une robe de bénédictin. Derrière ces trois personnages, chevauchaient, en descendant de choses et d'autres, cinq jeunes seigneurs, vêtus avec une richesse inouïe, et deux moines

de l'Ordre de Saint-Benoît, la tête ensevelie dans leur capuchon, les mains dans leurs manches, muets et immobiles sur leurs mules blanches. Venait ensuite une véritable armée de valets, de gens de service et d'archers, sans compter une compagnie de cent halberdiers.

Jacques de Bonnivard était beau, de cette beauté froide et régulière qui décèle une origine septentrionale. Il avait les cheveux d'un blond ardent, tirant sur le roux ; sa barbe et ses moustaches, longues et soyeuses, étaient de cette même couleur. Ses yeux gris avaient une expression railleuse et hautaine, son front lisse et poli comme du marbre était sillonné de veines bleuâtres.

Il montait un cheval arabe, qu'il ramenait sans doute de la croisade. Ce destrier — véritable cheval de bataille — était couvert d'une pièce d'étoffe blanche, brochée d'or et ornée aux deux côtés des armes de Bonnivard : d'or au griffon de sinople, lampassé et armé de guesdes.

Il était impossible d'attribuer au personnage chevauchant à côté de lui, un âge quelconque. Cet homme pouvait avoir vingt ans, aussi bien que quarante. Il avait le teint basané, les cheveux noirs comme l'aile du corbeau, massés en boucles touffues et tombant autour de son visage. Ses yeux ressemblaient à ces diamants noirs que les mauvais génies fondent, dit-on, dans les entrailles de la terre ; ses lèvres, d'un rouge éclatant, semblaient être gonflées de sang, et lorsqu'il les mordait avec ses dents petites, blanches, aiguës, on croyait voir le sang jaillir aussitôt. Il portait de larges pantalons en étoffe de soie écarlate et une tunique de moire d'argent, tellement semée d'or et de pierres précieuses, qu'elle ne pouvait former aucun pli. Un turban vert, orné d'une aigrette de perles, couronnait son front hautain.

Cet homme se nommait, l'année précédente, Haroun-ben-Adel ; mais il avait abjuré l'islamisme, et le saint roi de France, Louis, neuvième du nom, l'avait fait comte et seigneur du fief de Mainvilliers, en lui donnant, au baptême, le nom d'Aloys.

Le moine qui marchait à la droite de Bonnivard était le sous-prieur du monastère de Myans, dom Richer.

Quant aux cinq jeunes gens qui faisaient caracolier leurs superbes coursiers derrière le seigneur de Myans et M. de Mainvilliers, le roi Louis de France avait refusé de les admettre dans son armée, quand il se rembarqua, en cette même année 1248, à Aigues-Mortes, pour aller continuer la guerre contre les Sarrasins. Ces pillards, jeunes bandits prêts à tout, et que Bonnivard entretenait comme une garde prétoirienne, s'affublaient de nobles noms : Arthur de Chêne, Ulric de Cossolles, Robert de Maxilly, Jean des Avanchers, René de Gorre. Ils resplendissaient sous leur harnais de cour.

La cavalcade arriva à la porte Sauveduc.

Eblouis, les syndics et leurs assesseurs se jetèrent à genoux. Jacquelin de Barberaz s'empara du plat aux clefs que le valet de la ville lui présentait, effuré, et l'offrit à Bonnivard, désormais suzerain du territoire de Saint-André. Celui-ci, droit en selle, dédaigneux, souriait d'un air hautain.

— Monseigneur, dit le noble syndic, permettez à l'humble municipalité de Saint-André du décanat de Savoie, de vous offrir, avec ces clefs, son serment d'hommage-lige, au nom de la cité et de vous dire ici que... que... oui, nous... "

— Vous aimez et vénérans, souffla Pétremand le Bréchet.

— Que nous vous aimons et vénérans et que onques n'aurez, ô révérend seigneur... "

— De quel métal sont ces clefs ? interrompit sèchement Bonnivard.

— De fer, monseigneur !

— Oui, mais le plat est d'argent et pèse trois marcs, pour le moins ! Qu'on le porte en mon logis, au monastère, où je m'installe... Et gardez vos clefs, si bon vous semble, je n'en ai que faire !

Après avoir prononcé, d'un ton rude, ces paroles méprisantes, Jacques de Bonnivard poussa son cheval en avant, sans nul souci d'écraser ou non le pauvre syndic, désappointé et attristé. Le comte Aloys suivit Bonnivard, et bientôt le cortège tout entier déboucha sur la grand-place, par la rue du Trahoir.

La foule, émerveillée de tant de richesses, battit des mains et se mit à crier, à en perdre haleine :

— Vive Monseigneur !

— Loz au noble sire !

— Salut à Bonnivard !

Celui-ci se rendit à la Maison Commune, remplit les formalités pour la prise de possession de son fief, et de là partit pour le monastère des Bénédictins, où il entra au moment où la nuit commençait à tomber.

Lorsque maître Pétremand, deuxième syndic et marchand drapier, rentra chez lui, il était de fort mauvaise humeur. Il trouva sa femme, dame Rose Aubanel, en conversation réglée avec le père du Rocher et ses fils.

— Qu'avez-vous ? lui demanda sa femme.

— J'ai que ce peuple stupide m'a hué... J'ai que le nouveau seigneur du monastère nous a abreuvé d'avanies... J'ai que ce commanditaire est un affreux soudard !... un capitaine ! On nous envoie un capitaine, comme si nous n'avions pas déjà bien assez de Montmayeur et de ce brutal Barberaz... Mais soyez tranquilles !... Nous le mènerons par un chemin où il y aura des pierres !... "

Sur quoi, il s'en fut coucher.

(A continuer.)

L'ALBANI A PARIS

Nous avons annoncé, il y a quelque temps, l'arrivée de l'Albani, notre grande prima-donna canadienne, à Paris, où elle a contracté un engagement pour toute la saison au Théâtre Italien, en même temps que la Patti. Nous voyons par les derniers journaux français qu'elle a obtenu un plein succès dès ses débuts. Voici quelques extraits des principales feuilles de Paris qu'on lira avec intérêt. On remarquera que la presse européenne ne conteste plus maintenant l'origine canadienne de la grande cantatrice, et qu'elle a cessé de donner l'Albani aux Américains. *Le Monde Illustré* en parle dans les termes suivants :

Elle a vingt-quatre ou vingt-cinq ans ; elle s'appelle Lajeunesse, elle s'appellerait la Grâce ou la Beauté, que chacun la dirait bien nommée ; elle est née au Canada d'une famille française ; à douze ans, elle chantait dans les concerts avec une sœur plus jeune qu'elle encore ; plus tard, elle se sentit attirée vers la vie religieuse, et l'on put croire que sa vie se passerait dans l'ombre du couvent du Sacré-Cœur ; cependant, les dimanches et les jours de fête elle chantait à la cathédrale d'Albany. Est-ce en chantant les louanges du Seigneur qu'elle eut des rêves de gloire mondaine ? Je ne sais ; mais quelques années plus tard, elle paraissait sur la scène dans une petite ville d'Italie ; bientôt elle était célèbre sous le nom d'Albani, qu'elle avait emprunté à la ville de sa vocation artistique ; il y a quelques années on l'entendit à Paris au Théâtre-Italien ; le public fut charmé de cette voix pure, de ce chant délicat et hardi, de ce jeune talent rempli de si belles promesses.

Samedi dernier, nous avons eu à la salle Ventadour la première des représentations de Mlle Albani que M. Escudier nous avait promises. Cette soirée a été pour l'artiste un grand triomphe. Mlle Albani avait choisi, pour reparaitre devant le public français qui lui avait fait autrefois un accueil si brillant, le rôle de Lucie de Lammermoor. Elle l'a chanté en virtuose accomplie. Elle nous est revenue avec une voix plus puissante, et une science pour laquelle il n'y a pas de difficultés insurmontables. Dans l'air du premier acte elle tient les plus hautes notes, les lie entre elles, en diminue ou en accroît le son avec un talent merveilleux. Elle a été superbe d'énergie et de sentiment dans le quintette du deuxième acte, qui a été chanté avec un ensemble irréprochable et que la salle a bissé.

Certain programme sur papier rose, distribué par la direction du Théâtre-Italien, pourrait faire croire que Mlle Albani ne compte nous donner que cinq représentations. Quelqu'un me dit qu'elle doit nous en donner douze. Douze seulement ! Non, mademoiselle, quand on chante comme vous on n'a pas la cruauté de ne chanter que douze fois dans une ville comme Paris ; prenez garde, si vous résistez à nos prières, nous mettrons tant de bouquets entre la frontière et vous que nous vous empêcherons bien de passer.

L'illustration apprécie dans l'article suivant le talent de la cantatrice :

Mlle Albani, dont l'apparition a été l'événement de la semaine dernière, est une fort agréable personne, à la physionomie charmante et aux manières les plus distinguées. Sa voix, fort belle et dont tous les registres sont heureusement fondus, a une très-grande étendue. Le timbre en est un peu sec, mais il prend dans certaines notes de l'accent et de la chaleur ; sa voix se transforme dans la gamme supérieure et se détache en notes d'une douceur et d'un charme extrêmes : elle a des sons de flûte de cristal, elle s'élance sûre d'elle-même jusqu'à l'*ut* et au *ré*, et elle se repose à ces hauteurs avec une aisance parfaite et une incroyable pureté. Pas d'efforts, pas de violence : c'est là le propre des grands chanteurs d'inspirer la plus

grande confiance aux auditeurs. Oh va la voix de Mlle Albani, l'oreille la suit sans crainte. On sent que la cantatrice, libre dans tous ses effets, pourrait aller plus loin encore sans compromettre son organe : l'art de la chanteuse est là qui répond de tout. Mlle Albani possède son art qu'elle perfectionnera encore, nous en sommes convaincu. La nature même de sa voix lui fait obstacle de temps à autre. Mais arrivé à certains points, l'organe ne résiste plus à l'artiste et lui obéit complètement. Alors nous touchons à la perfection. Il y a dans cette exécution un passage exquis de style et de goût. Rien n'est banal, rien n'est commun, même aux endroits où la chanteuse faiblit. La note est bien atta-

n'était plus le *rarus per vias populus* de l'écrivain latin et des soirées ordinaires ; les "chemins" c'est-à-dire les corridors conduisant aux loges ou aux fauteuils de la galerie et de l'orchestre, bruissaient du frou-frou des *traines*, et le "peuple" des habits noirs profilait, pendant les entr'actes, sa morne et disgracieuse silhouette dans le cadre obstrué des couloirs.

La cantatrice, à son apparition à la fontaine, a été accueillie par ce bruit de bravos sympathiques et discrets, qui est le salut cordial et sans fracas réservé aux "enfants de la maison." La jeune virtuose était en effet pour nous une vieille connaissance ; traversant Paris il y a trois ans en quittant Londres, elle donna aux

prez dans le rôle d'Edgar—chez l'Albani, dis-je, comme chez la Persiani, c'est l'exquise et savante ciselure qui transforme en joyau le métal de la voix ; comme dans un travail d'orfèvrerie, c'est l'art de l'ouvrier qui en décuple le prix. Par d'autres procédés que son illustre devancière, traduisant à son tour le chaste amour et le désespoir meurtrier de l'héroïne de Walter Scott et de Donizetti, l'Albani s'est fait dans le chant un style qui tient de l'art d'un Bevenuto Cellini ; la cantatrice sculpte chaque note avec le relief, le fini et la netteté du grand orfèvre florentin fouillant un morceau d'or ou d'argent. Le métal ou la voix est la matière première qui, sous la main de l'un ou dans le gousset de l'autre, va devenir un bijou. Cela rappelle le mot du poète qui disait : "Ramassez une épingle, ce n'est qu'une épingle ; ciselez-la, c'est un joyau."



Mlle Emma Lajeunesse (Albani), du Théâtre-Italien à Paris

quée, la phrase bien détaillée ; l'habileté de la musicienne fait taire les résistances de la nature, et quand Mlle Albani, sortie de ces difficultés, se retrouve dans le milieu heureux de sa voix, nous retrouvons tout l'éclat, le brio, et à la fois l'élégance des plus grands artistes. Après la *Lucia*, où la chanteuse a obtenu un si grand succès, et dans l'air du premier acte, et dans le duo du second, et dans son admirable finale, et dans l'air de la folie, nous avons entendu *Rigo-*

Voici, pour finir, le compte-rendu du *Figaro* :

Avec l'Albani faisant sa rentrée à Ventadour dans le poétique fiancée d'Edgar Ravenwood, le Théâtre-Italien a retrouvé la foule, et, dans cette foule, l'élite de son public privilégié. Ce

habitués de ce théâtre, en garde malgré eux contre les noms et les talents nouveaux, l'exquise sensation d'une double surprise en ce genre : elle rejuvenit, chez ce public, par une exécution qui lui était propre, les créations tant de fois applaudies avant elle de Lucia, d'Amina et de Gilda.

Un artiste doué de quelque originalité ne saurait être comparé qu'à lui-même. Un parallèle est presque toujours un lieu commun, quand il n'est pas une trahison. Mais il peut exister entre deux talents certaines analogies qui les expliquent et les rapprochent sans les faire se toucher.

Ainsi, par exemple, chez l'Albani, comme autrefois chez la Persiani—et rappelés en passant que le rôle de Lucie fut écrit à Naples pour cette dernière, laquelle avait pour partenaire notre Du-

n'est pas en leur pouvoir : il est coûteux pour des jeunes filles, quels que soient leur courage et leur charité, de s'embarquer pour un si long voyage, dans le but de consoler des vieux garçons qui se désolent de n'avoir pas de femme. Nous ne pouvons que vous plaindre de grand cœur et vous exhorter à suivre l'exemple d'un de vos compatriotes, Mr. Pierre Lachance, qui est venu tout dernièrement se choisir une gentille compagne parmi les jeunes filles de St. G... Ou, si vous ne le pouvez, faites au moins comme Isaac ; envoyez un fidèle serviteur qui vous amènera une douce Rebecca qui saura vous faire bientôt oublier vos ennuis et vos pensées de désespoir.

UNE JEUNE CANADIENNE.

GALANTERIE

Nous recevons (dit le *Métis*) une charmante lettre écrite par une jeune fille de Québec au nom de son sexe, en réponse à un *Post Scriptum* d'une correspondance d'un colon de Dufferin, publiée sur le *Métis* du 1er septembre dernier. Voici d'abord le P. S. :

Post Scriptum dédié aux jeunes filles et aux jeunes veuves canadiennes.

J'ai parlé de petites femmes pour les vieux garçons. Je dois dire que plusieurs d'entre nous s'ennuient de voir leurs compagnons goûter les joies de la famille. Nous sommes des abandonnés. Et le malheur, c'est que les mariages ne sont pas possibles. Il n'y a point de jeunes filles. O vous, mes jeunes compatriotes, qui avez des dispositions à ne pas coiffer sainte Catherine, venez à notre secours.

Embarquez pour Manitoba. vous y trouverez non-seulement l'abondance, mais même les meilleurs des maris. Sans vous connaître, nous vous aimons d'avance. Venez, ou sinon nous passons chez les Cris, les Sautoux, les Pieds-Noirs, et nous renouvellerons l'enlèvement des Sabinas. Non, gentilles Canadiennes, vous ne nous laissez pas perpétrer ce forfait et, invitées au nom de la patrie, vous cinglerez vers les rives enchantées de l'hyménée en prenant votre billet pour Manitoba. C'est alors que, dans un doux sentiment de reconnaissance, vous pourrez chanter : — "Virgines et Viduae, benedicamus domino," et, à cette allégresse, nous répondrons de grand cœur : Vive la Canadienne !

Au nom de plusieurs vieux garçons qui pleurent leur péché et désirent se convertir, à la condition que leur bon missionnaire leur donne le mariage pour pénitence.

Une bien aimable Canadienne, en lisant ce *post scriptum*, a cru devoir écrire une réponse à cette invitation des vieux garçons. Voici cette belle réplique :

Vos plaintes et vos lamentations, chers colons de Manitoba, son parvenues jusqu'aux oreilles des jeunes Canadiennes de la province de Québec : elles n'ont pu les entendre sans que leurs cœurs si sensibles n'en aient été émus. Mais malheureusement, ce que vous réclamez

A PROPOS D'ENGRAIS

La mère nourricière des végétaux (la terre) ne donne rien sans espoir de retour; elle ne fait que des avances et compte sur la restitution. Une plante sauvage doit restituer tôt ou tard ce qu'elle emprunte au sol pour faire sa tige, son bois, ses feuilles, ses fruits. Ce qui est sorti de la terre est appelé à y retourner; en sorte que cette terre, au lieu de s'appauvrir, s'enrichit, puisqu'elle reprend non-seulement ce qu'elle a prêté, mais aussi ce que l'atmosphère a prêté de son côté. En un mot, la plante qui emprunte pour croître, rembourse capital et intérêt en mourant et en pourrissant sur place. Voilà pourquoi, d'année en année, les friches et les forêts s'enrichissent; voilà pourquoi l'on boise et l'on gazonne les terrains pauvres pour les améliorer.

Mais du moment où nous enlevons au sol, pour notre usage et pour celui de nos bêtes, les arbres ou les herbes qu'il produit naturellement, nous empêchons évidemment la restitution de ce qu'il a prêté; nous lui dérobons ce qui lui revient de droit, et si nous continuons d'agir ainsi pendant un certain nombre d'années, il arrive qu'à force de prandre et de ne rien rendre, nous épuisons les provisions. C'est ce que font la plupart des défricheurs de tous les pays. Les cultivateurs européens qui, les premiers, allèrent se fixer dans l'Amérique du Nord, sur les bords de l'Ohio, par exemple, y trouvèrent, à ce qu'on dit, outre les forêts séculaires, des herbages séculaires aussi, s'élevant à hauteur d'homme, puis mourant, se décomposant et renaissant chaque année de leurs propres débris. Ils mirent le feu dans les forêts et dans les herbages mêlés de broussailles, afin d'en avoir plus tôt fini, d'y amener plus tôt la charne et d'entreprendre une culture régulière. Les terrains qui, depuis le commencement du monde, avaient reçu, en remboursement de leurs avances, le bois mort, les feuilles mortes et les brins pourris, et nous ne savons combien de génération d'arbres et d'herbes, étaient d'une richesse incroyable et semblaient inépuisables. Cependant, au bout d'un demi-siècle et parfois en moins de temps, la fertilité baissa et, de nos jours, on rencontre en Amérique des contrées totalement épuisées, et là-bas, comme ici, on reconnaît l'inconvénient des emprunts successifs qui ne sont pas suivis de restitution.

Donc, pour maintenir la fertilité d'un terrain, il faut absolument lui rendre une partie de ses récoltes ou quelque chose d'équivalent.

FAITS DIVERS

Un forçat, à Cayenne, obtint la permission d'épouser une prisonnière; mais, comme il était veuf, le gouverneur lui dit qu'il était nécessaire d'obtenir l'acte de décès de sa femme. Il s'adressa aux autorités, mais sans obtenir de réponse. Le forçat insistait pour que la cérémonie ne fût pas plus longtemps reculée; le gouverneur lui dit alors :

« Mais qui peut prouver que votre première femme soit morte ? » La réponse du forçat fut conclusive : « Je suis ici pour l'avoir assassinée, » dit-il.

Une curieuse aventure est arrivée une de ces nuits dernières, rue Montmartre.

Un ivrogne passait, le sieur Philippe Bochon, domicilié 123, rue Saint-Jacques. Pendant qu'en titubant il va d'un côté à l'autre du trottoir, il heurte à un passant attardé.

— Tiens, pochard ! gronde le passant. Et il lui lance dans la figure un si formidable coup de poing que l'ivrogne, tout saignant, tombe par terre.

Pendant que le passant brutal s'enfuit, on accourt à l'aide du pauvre diable, on le porte chez un pharmacien, et là, ô surprise ! on découvre qu'un magnifique diamant—évidemment détaché d'un chaton de bague appartenant au passant—est resté dans la plaie.

Ce diamant ne vaut pas moins de quatre mille francs, dit l'*Événement*. Bochon se déclare prêt à recevoir d'autres coups de poing au même prix.

LE DINER DES GRANDS PERSONNAGES.—Le maréchal MacMahon est frugal et ne fait jamais d'observations au sujet des plats qu'on lui sert. Il boit modérément, mais il aime beaucoup les fruits.

La reine Victoria mange peu, mais elle aime le bœuf et les pâtisseries.

L'empereur de Russie aime le gibier et boit largement du vin de Bourgogne et du vin de Champagne.

Le roi de Prusse boit n'importe quels vins, Marcobrunner, Liebfraunmilch et Roederer (champagne). C'est un convive rond et joyeux. Il aime le bœuf et les entremets sucrés.

L'empereur d'Autriche est un mangeur sérieux. Il préfère le bœuf et le mouton à la volaille. Il boit des vins de Bordeaux.

Victor-Emmanuel a un appétit robuste; il se régale de petits oiseaux; il ne touche jamais aux sangliers qu'il tue. Il affectionne le vin de Bourgogne.

Le roi de Hollande est un grand mangeur. On peut lui donner n'importe quoi avec du saumon et du vin vieux. Sa cave est la mieux montée qu'il y ait en Europe.

Le roi des Belges a un estomac de moineau. Il ne peut manger qu'en très-petite quantité; il mange de préférence des oiseaux arrosés de vin de Bourgogne.

Le roi de Hanovre aime le faisan, le coq de

bruyère, le jambon fumé, les vins du Rhin et de la Moselle.

Le roi de Portugal est un pauvre convive; il mange peu et boit très-peu.

Le comte de Chambord a bon appétit; il mange et boit ce que son médecin lui prescrit, et il ne s'en porte que mieux.

Le comte de Paris ne dédaigne ni les bons morceaux ni les vins rouges ni les vins blancs de France.

Les princes de Bade, de Wurtemberg et de Bavière boivent beaucoup moins qu'ils ne mangent, parce que la bière ôte l'appétit.

—Les dernières statistiques portent la population du globe à environ quinze cent millions. C'est en Asie que demeure la grande majorité de la race humaine. Les quatre-septièmes de la population du globe habitent ce vaste continent; l'Europe vient ensuite avec plus d'un cinquième, puis l'Afrique avec un septième et l'Amérique et l'Australie pas même pour un quinzième.

C'est en Europe que la population est la plus dense; on y compte 82 personnes par mille carré; en Asie il y en a 48, en Afrique 17½, en Amérique 5½ et en Australie 12. Comme on le voit, il y a encore beaucoup de place sur cette motte de terre que nous appelons le globe terrestre pour plusieurs millions d'habitants. Les alarmistes qui prétendent que bientôt la terre ne pourra plus contenir ses habitants, sont encore loin de la vérité.

Il y a dans le monde 215 villes où la population atteint et dépasse 100,000 habitants; 29 ont une population de 530,000 ou plus, et 9 seulement atteignent ou dépassent un million. Quatre de ces villes sont en Chine. Voici les cinq autres: Londres, 3¼ millions; Paris, 2 millions; New-York et Brooklyn, 1½ million; Vienne et Berlin, chacune 1 million.

L'opinion générale des statisticiens est que la vie moyenne de l'homme a considérablement augmenté depuis cent ans, du moins dans les pays civilisés. Il est aussi démontré que les maladies épidémiques ne font pas aujourd'hui d'aussi terribles ravages qu'autrefois; cela est dû aux progrès faits dans l'art médical surtout depuis le commencement de ce siècle.

UN LUGUBRE DOMINO.—Le supplément du *Figaro*, reçu par la dernière malle européenne, renferme une excellente nouvelle sur les *Bals de l'Opéra* de Paris, due à la plume élégante de M. Camille Debans. Nos aimables lecteurs nous sauront gré de reproduire l'une des mille anecdotes qui émaillent le récit entraînant du spirituel écrivain. La voici :

Un soir de février 1721—c'était le 17 si j'ai bonne mémoire—six masques se présentaient pour entrer au bal. Deux d'entre eux tenaient des flambeaux, comme s'ils avaient escorté une personne de qualité.

Les quatre autres portaient sur leurs épaules un brancard où se trouvait un homme également masqué et revêtu d'un domino violet.

Cette idée de venir au bal masqué en civière eut d'abord un succès énorme. Les quolibets et les lazzi pleuvaient sur le chemin des porteurs, qui s'avancèrent gravement, sans un mot, sans un sourire.

A chaque pas qu'ils faisaient la foule grossissait autour d'eux et tout le monde s'attendait à quelque curieuse parade.

Enfin, ces silencieux et funèbres valets purent pénétrer dans la salle. Pendant les flots de spectateurs qui s'étaient précipités au devant de lui, le cortège, toujours avec la même gravité, se dirigea vers le beau milieu du bal.

Une fois arrivés là, les porteurs déposèrent le brancard et se retirèrent tranquillement.

Cela devenait de plus en plus original, de plus en plus singulier. L'homme, étendu de son long dans son domino, ne bougeait pas plus qu'un terme.

Les plaisanteries, les mots salés, les invitations burlesques se succédèrent rapidement. Une jeune femme s'approcha et offrit au masque de danser avec elle un menuet.

L'homme ne répondit pas. Il gardait un silence terrible et une immobilité plus effrayante encore. On se regarda. Qu'est-ce que cela voulait-dire ?

Quelqu'un alors lui enleva son masque, et l'on aperçut avec terreur la face blême d'un cadavre, dont les yeux éteints semblaient fixer avec étonnement la joyeuse assemblée.

On arracha le domino et l'on trouva un poignard planté dans le cœur du malheureux.

Je pense que, pour le bon vieux temps, voilà une histoire qui ne pêche point par la fadeur, et cette manière de se débarrasser d'un cadavre vaut à coup sûr les plus ingénieuses inventions des assassins modernes. Les six valets ne furent jamais retrouvés.

—Voici des détails sur le désastre qui vient de semer la désolation dans tout le pays de Galles :

Dans le village d'Albertillery, une explosion, due à l'imprudence d'un ouvrier qui avait allumé sa pipe à l'aide de la lampe de sûreté, a eu lieu et a tué d'un seul coup trente de ses camarades.

On a trouvé un père et ses trois fils absolument carbonisés. Un garçon, qui en a été quitte pour un évanouissement, a été relevé dans un état singulier : le gaz enflammé l'avait complètement dépouillé de ses habits sans effleurer la peau.

Des milliers d'habitants sont accourus à l'endroit de la catastrophe.

Des scènes déchirantes ont lieu chaque fois que l'on remonte les cadavres. Dix-sept victimes ont été reconnues. Une jeune fille, fiancée d'un des mineurs, est parvenue, à la faveur

de l'obscurité, à se faufiler parmi les explorateurs, et ce n'est qu'en arrivant au fond du souterrain qu'elle a été reconnue.

Cinq minutes après, elle retrouvait son fiancé. Il était noir et défiguré. Elle s'est jetée sur cette forme inanimée, et, lorsque ses camarades ont voulu dégager le cadavre de son étreinte, elle était morte.

On craint que le nombre des victimes ne soit de beaucoup au-dessus des conjectures officielles.

COQUETTERIES ET COQUETTES.—Dire que la coquetterie n'est que le désir de plaire, c'est en donner une idée fautive. La coquetterie ne saurait être ce sentiment, puisqu'elle ne rend pas meilleur et ne perfectionne point le caractère. La coquetterie est le désir d'inspirer de l'amour sans en ressentir soi-même. Nous lui donnerons pour unique base la vanité, ainsi que le manque de jugement, l'insensibilité, la folie que la vanité traîne à sa suite. Une femme commence par désirer d'abord qu'on la trouve belle; bientôt elle veut qu'on le lui dise; peu après, c'est à une préférence exclusive qu'elle aspire; vient ensuite l'insuffisance des hommages, ce sont les passions qu'il faut exciter; rien ne lui coûte pour y parvenir; la jalousie, la haine contre les personnes de son sexe la mettent au pouvoir de l'autre.

Le premier qui compara la coquette au conquérant fut un homme de sens; ils marchent de pair : tous deux ont mis leurs joies dans le désordre, dans les maux d'autrui; ils n'examinent ni la nature des obstacles qui leur sont opposés, ni la nature du succès qu'ils se proposent. Tous deux veulent s'abuser d'abord sur les moyens qu'ils emploieront, puis sur le but qu'ils veulent atteindre. Le conquérant est le plus sensé; il se promet du repos un jour, et l'étendue du globe terrestre étant connue, il limite ses travaux d'après la proportion de la terre; il calcule sur la possession du tout et meurt ordinairement avant d'en avoir dévasté un huitième. La coquette ne se borne point : les générations se renouvellent, son esprit les envahit, et s'il dépendait d'elle, la trompette qui les réunira dans la vallée de Josaphat sonnerait une charge contre les ressuscités, que les temps antérieurs au sien lui auraient dérobés. La coquette ne s'arrête ni devant les pleurs d'une mère, ni devant la colère d'un époux, ni devant la honte d'un fils, ni devant l'indignation et le mépris du monde. Ce que l'on appelle communément honte et déshonneur, s'élève à ses yeux comme un trophée; elle s'ennuie de la vie sédentaire, du travail des mains, du silence, de l'économie, du repos des champs, des soins de la famille; elle fuit la vue des infirmités et de la vieillesse; le mensonge, la calomnie lui sont familiers, et elle réunit l'indiscrétion, l'astuce et la perfidie, présentant aux yeux de la religion, de la morale et de l'humanité, l'être le plus monstrueux et le plus déplorable à la fois. L'avilissement et la misère accompagnent souvent ses derniers moments, et il est rare qu'elle meure résignée. Telle est la voie funeste où la légèreté, le goût des louanges frivoles entraînent d'abord une jeune femme, et que l'orgueil, l'envie, une aberration inexplicable lui font ensuite parcourir.

FACHEUX.—Un correspondant du *Free Press* d'Ottawa, dit que cet hiver sera fatal pour beaucoup d'animaux. On a tué des renards, dit-il, tellement maigres qu'ils avaient la peau collée aux os; les perdrix sont ennuigées; les originaux ont de la difficulté à trouver de quoi vivre; les rats musqués meurent le long des rivières et des ruisseaux, la glace ayant bouché l'entrée de leurs huttes; en un mot, la perspective est des plus lugubres pour les chasseurs.

MORT HORRIBLE.—Sarah Ann Newland, âgée de 32 ans, demeurant à Oregon, Mo., était assise près d'un poêle très-chaud lorsqu'elle fut prise d'un accès d'épilepsie et tomba en avant la poitrine sur le poêle. La contraction des muscles attira sa tête sur le côté opposé du poêle, et elle demeura ainsi, on ne sait combien de temps, rôtissant lentement à mort. La position dans laquelle elle était quand on la trouva, indique qu'après l'accès passé, elle marcha vers son lit et que là, essayant en vain de se coucher, elle fut saisie d'un autre accès et tomba la poitrine sur le pied du lit et la figure sur le lit.

Son père, découvrant de la fumée dans le haut de la maison, monta l'escalier et cherchant à tâtons vers un seau d'eau sur sa fille brûlée. Elle souffrit l'agonie la plus violente jusqu'à ce que la mort vint la délivrer. Elle ne parla qu'une fois après avoir été trouvée; ce fut pour demander de l'eau à son père. Elle mourut en proie à des convulsions terribles.

UN ASSAUT DE DÉLICATESSE.—Un prêtre bien connu pour son zèle et son dévouement vint, il y a quelque temps, trouver un riche banquier pour lui parler d'une affaire pressante : « Monsieur, lui dit-il, vous avez perdu il y a quelques mois un portefeuille contenant dix mille francs. Je ne viens point vous remettre cette somme complète, mais je remplis à la fois la mission d'avocat et celle de confesseur. Je restitue ce qui reste de vos valeurs, et j'intercède pour le malheureux qui se les appropriées. Il est jeune, il fut entraîné. La vue de cet or lui fit voir toutes les jouissances qu'il aurait sous la main s'il le conservait frauduleusement. Il chercha les jouissances les plus humaines et les plus tristes. Les plaisirs qu'il poursuivait le conduisent à la mort. En ce moment, il expire dans les bras de sa pauvre mère. Je viens implorer le pardon du pécheur et vous restituer ceci. »

Alors le prêtre présenta au banquier un portefeuille contenant des valeurs étrangères, plus six billets de cinq cents francs souscrits par la mère à une année de date, afin que son enfant n'emportât pas de remords dans la tombe. Cette femme était dans une médiocrité voisine de la misère.

Le banquier eut les larmes aux yeux. « Monsieur l'abbé, dit-il, je reprends ces valeurs qui m'appartiennent, mais je refuse le prix que cette malheureuse mère veut mettre à mon indulgence. Dites-lui que, m'associant à sa douleur, je suis heureux de lui prouver non-seulement mon peu de rancune contre son fils, mais l'estime que je fais de tant d'abnégation et de dévouement maternel. »

Le prêtre alla porter au chevet du mourant ces consolantes paroles, et l'enfant prodige mourut en paix, tenant les mains de sa mère dans les siennes et bénissant le nom de l'homme généreux qui adouçait l'amertume de sa dernière heure.

—On a découvert en Russie un remède assez étrange contre la calvitie; c'est ni plus ni moins que l'huile de pétrole raffinée, appliquée à la tête tous les trois jours. La manière dont cette découverte a été faite est aussi étrange que le remède lui-même. Un domestique qui avait peu de cheveux et qui était employé à entretenir des lampes, avait l'habitude de se passer les mains dans les cheveux. Il fut étonné de constater au bout de trois mois que son chef s'était couvert d'une magnifique chevelure noire et bien garnie. De là la découverte qui a été annoncée au monde scientifique par le consul anglais à Nicolaïeff, Russie méridionale.

UN ASSASSIN FACETIEUX

Les journaux de France sont remplis de détails sur un meurtre commis récemment à Paris, et qui a causé une excitation extraordinaire. L'assassin nommé Billoir, après avoir tué sa femme à coups de pieds et de poings, a coupé le cadavre en morceaux et l'a jeté partie dans les égouts de la ville, partie dans le fleuve. Un journal, au sujet de ce meurtre, rapporte la curieuse histoire que voici, relativement à un assassin célèbre du 17^{ème} siècle :

Il y eu au 17^{ème} siècle, si je ne me trompe, un coquin plus original que Billoir. Ce fut le légendaire Jean de Falaise. Il avait entassé crimes sur crimes, et la justice ne pouvait lui arracher un aveu. A la barbe des gendarmes du Châtelet, il chantait toute la journée. Quand on lui disait à brûle-pourpoint :

— C'est vous qui avez assassiné le mercier de Croix du Trahoir ?

Il répondait en cabriolant :

— Turlututu turlurette, tire lire lire lon la ! On lui donna la question avec le « petit cheval », ce qui était le comble de la curiosité judiciaire; il chanta des refrains si cocasses, que les bourgeois eux-mêmes s'assouffaient de rire.

Enfin, n'en pouvant rien tirer, on décida qu'il serait pendu par la gorge au lieu où avait été commis le crime qu'il ne voulait point avouer, c'est-à-dire à la Croix du Trahoir.

Il arriva sous la potence, frétilant autant que peut frétiller un drôle qui s'est déjà tordu sur le « petit cheval » et chantant à plein gosier des refrains à faire pouffer le peuple.

Les pénitents noirs chantaient leurs psaumes au pied de l'échelle.

— Voilà, dit Jean de Falaise, des airs à porter le diable en terre. Faites silence, gens de la cageule, et vous, monsieur le prévôt, écoutez ! On aurait entendu voler une mouche.

— Voyons, reprit le condamné, est-ce vrai qu'on ne peut rien refuser à un pauvre homme qui va mourir ?

— Oui, oui, criaient cinq ou six mille voix.

— Parle, mauvais garçon, dit le prévôt, faisant signe au bourreau de surseoir à sa funèbre besogne.

Jean de Falaise s'assit sur le troisième échelon :

— Ce que j'ai à demander, dit-il, est bien peu de chose.

— Voyons ! voyons ! répondirent le prévôt et les sergents.

— Voilà ! toute ma vie j'ai chanté le rigodon et la rigodaine. Je voudrais au moins en chanter un couplet à ma dernière heure, mais il faut que tout le monde, les curieux, les sergents, M. le prévôt, M. le bourreau, et même les pénitents noirs chantent avec moi.

La foule répondit par un grand éclat de rire. Le prévôt était en belle humeur :

— Allons, chante ! s'écria-t-il.

— Vous êtes un amour de prévôt, dit Jean de Falaise. Et le condamné chanta le premier couplet de la chanson populaire :

Quatre bandets, dans un pré.
Broutaient l'herbe tendre !
Hi han ! hi han ! hi hé !...

Tout le monde se mit à chanter avec lui :

Hi han ! hi han ! hi hé !

Le couplet fini, Jean de Falaise reclama le silence :

— Je meurs guilleret, cria-t-il; à ma dernière heure j'ai entendu braire plus de dix mille ânes à la fois !...

La foule furieuse voulut l'écharper. Mais déjà le pauvre Jean de Falaise avait la hart au collet et tirait la langue d'un campain. Versons un pleur !

LES ÉCHECS

Nous serons heureux de recevoir des problèmes n'ayant pas encore été publiés, ainsi que des solutions à ceux que nous publierons.

Adresser les communications concernant les Échecs à M. O. Trempe, No. 512, rue St. Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

M. J. A. Cusson, Northampton, Mass.—Nous avons très-bien compris votre solution. Dans quelques semaines nous donnerons des problèmes plus compliqués.

M. N. P. Sorel.—Vous pouvez parfaitement vous servir de cartes postales. Votre solution est également juste.

M. C. M. Saint-Jérôme.—Solution du problème No. 1, correcte. Il se résout de deux manières.

M. Toupin, Montréal.—Le prix d'admission au "Montreal Chess Club" est de cinq piastres par année. Le samedi, mardi et jeudi soir sont les veillées de réunion. Voyez l'adresse dans le dernier numéro de L'Opinion Publique.

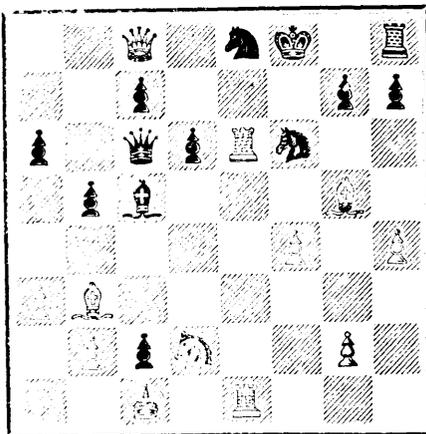
M. Louis N. Dufresne, Québec.—Votre solution du No. 1 est correcte.

Nous donnerons, la semaine prochaine, la solution du problème No. 2, ainsi que les noms des Messieurs qui en ont envoyé la solution.

Le problème que nous publions aujourd'hui est une fin de partie que nous avons reçue d'Ottawa.

PROBLÈME No. 3.

Par M. F. X. L., Ottawa. Noirs.



Blancs.

Les blancs jouent et font échec et mat en 2 coups.

SEME PARTIE.

Voici une intéressante partie d'échecs qui a été jouée au "Montreal Chess Club" entre M. Bird et M. Shaw. (Le C. de la solution est été du côté des blancs.)

Blancs. Noirs.

- 1. P 4-R 2. P 4-E R 3. C 3-F R 4. C prend P R 5. P 3-D 6. F prend P 7. P prend F 8. R quitte 9. F 5-C R 10. R 1er T 11. F prend P T échec 12. D 5-T échec 13. T D 1er R 14. T prend C 15. T prend P échec 16. F 6-T échec Et gagne.

LE JEU DE DAMES

CONCOURS POUR LE MEILLEUR PROBLÈME DE DAMES

Nous avons décidé d'offrir une prime à l'auteur du meilleur problème de Dames qui nous sera envoyé d'ici au premier mars prochain, et dans ce but nous ouvrons un concours et nous invitons les amateurs de ce jeu à y prendre part.

Conditions.—1o. Le problème ne devra pas contenir plus de quinze pièces chaque côté, et pas plus de deux Dames. 2o. S'il contient moins de six pièces chaque côté, l'on pourra mettre autant de Dames que l'on voudra. 3o. L'on devra écrire en tête du problème envoyé: "Problème pour le concours de Dames." 4o. Il faudra être abonné à L'Opinion Publique.

L'auteur du meilleur problème recevra en prime six mois d'abonnement à L'Opinion Publique.

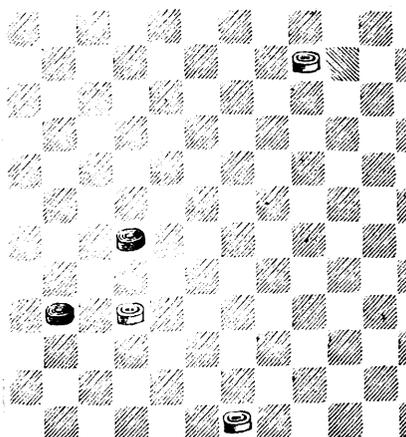
Nous nous réservons le droit de publier tout problème qui nous sera expédié.

Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, devront les adresser à l'éditeur du jeu de Dames, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

Les solutions doivent être également envoyées à la même adresse.

PROBLÈME No. 61

Par J. E. L., Montréal. NOIRS



BLANCS

Les Blancs jouent et gagnent

Solution du Problème No. 59

Table with 2 columns: Les Blancs jouent de, Les Noirs jouent de. Values include 46, 40, 37, 32, 43, 32, 35, 28, 58, 51, 51, 5, 47, 45, 26, 37, 21*, 69, 19, 32, 69*, 32.

Solutions justes du Problème No. 59

Montréal.—MM. Ar. Peltier, C. Labelle, J.-B. Savard et J. Primeau. Sainte-Thérèse de Blainville.—Michel Juminville.

Les annonces de naissances, mariages ou décès sont publiées dans ce journal à raison de 50 centins chaque.

DÈCES

A Carillon, le 30 janvier dernier, à l'âge de deux ans quatre mois et quatre jours, Joseph-William-John, enfant de William Fletcher, éer., marchand, de Carillon.

Malgré son âge si tendre, ce petit être avait su, par ses grâces enfantines et surtout par sa vive affection pour chacun, se rendre cher à tous les membres de la famille, ainsi qu'aux employés de la maison, qui semblaient rivaliser entre eux pour le comble de caresses et de soins. Son court passage ici-bas a laissé parmi eux un souvenir ineffaçable.

Ses funérailles ont eu lieu jeudi avant-midi, le 1er de février. Le cortège nombreux qui a accompagné sa dépouille mortelle jusqu'à l'église de Saint André, où un chœur choisi chanta les belles hymnes de l'Eglise en paroles circonstancées, et de là au village de Rigaud où devait se faire l'enterrement, est un témoignage d'estime et de sympathie pour cette famille affligée qui, dans moins de cinq mois, a vu deux de ses enfants cruellement enlevés à son amour.



EMISSION DE DEBENTURES DU GOUVERNEMENT A CINQ PAR CENT.

AVIS

EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ que le Gouvernement de la Puissance est prêt à émettre des Débentures portant cinq par cent d'intérêt en faveur de tous les porteurs de Stock ou Débentures à six pour cent qui désiraient les changer d'avance, et aussi pour toutes autres personnes qui pourraient désirer faire tel placement.

Les dites Débentures seront émises en montants de sommes rondes de \$100, mais pas moins de \$500, et l'intérêt sera payé semi-annuellement le 31 mars et le 30 septembre. Les Débentures seront rachetables à l'option du Gouvernement, à douze mois d'avis.

Pour la commodité du public, l'intérêt pourra être fait payable, soit au bureau du Receveur Général, à Ottawa, ou à une des Agences suivantes de la Banque de Montréal: (Goderich, London, Hamilton, Toronto, Port Hope, Kingston, Brockville, Montréal, Québec, St. Jean, N.B., Halifax, N.E., ou à la Banque de la Colombie Anglaise, Victoria, la Banque d'Ontario, Winnipeg, ou la Banque de l'He du-Prince-Édouard, Charlottetown, ou à tel autre endroit qui pourra être ultérieurement convenu, et les porteurs des dites Débentures sont requis d'informer le Receveur Général de l'endroit où ils désirent que l'intérêt leur soit payé.

Une réduction sera faite pour la différence dans le taux d'intérêt aux porteurs de Débentures 6 pour cent qui désiraient les convertir en Stock de la présente émission.

26 Janvier 1877.

JOHN LANGTON.

(ÉTABLI EN 1828.)

CHARLES GARTH & Cie

536 à 542, RUE CRAIC

Fabricants et Importateurs de

Fournitures pour Plombiers

POSEURS DE TUYAUX POUR LE GAZ ET LA VAPEUR

FONDEURS en CUIVRE, CHAUDRONNIERS

INGÉNIEURS, &c.

Appareils à la Vapeur et à l'Eau Chande

POUR

CHAUFFER LES BATISSES.

AVIS AU PUBLIC

PERDU

LE

Six NOVEMBRE

UN PAQUET DE

Billets de Banque neufs de \$10

DE LA

BANQUE CONSOLIDÉE DU CANADA

(NON CONTRESIGNÉS)

Datés Montréal, 1ER Juillet 1876

La Banque n'a pas encore commencé à émettre des billets neufs. Les seuls billets en circulation à présent sont les billets de la Banque de la Cité et de la Banque Royale Canadienne.

AVIS est par le présent donné au public que ces billets ne sont d'aucune valeur, et que toute personne qui essaierait de les faire passer comme des billets de banque sera poursuivie.

AVIS!

Canadian Mechanics' Magazine

AND PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus Récents et les plus Utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes, sous le titre de:

"Illustrated Family Friend,"

TELLE QUE

HORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE, JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES, OUVRAGES DE FANTAISIE ET A LAIGUILLE POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

AUSSI

NOUVELLE MUSIQUE CHOISIE,

RECETTES DOMESTIQUES, ETC.

THE CANADIAN MECHANICS' MAGAZINE,

Conjointement avec le

Illustrated Family Friend

ET LE

PATENT OFFICE RECORD,

Contient 16 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être:

"ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE."

Prix: Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITH. BURLAND-DESBARATS PROPRIÉTAIRE ET ÉDITEUR,

5 et 7, RUE BLEURY, MONTREAL.

F. N. BOXER, A architecte, Rédacteur.

Le Mois des Grands Sacrifices.

PENDANT TOUT CE MOIS LA MAISON

A. PILON & CIE.

Vendra à des SACRIFICES ÉNORMES, pour faire place aux Marchandises du Printemps, la balance de ses Marchandises d'Hiver, ainsi que la balance des immenses stocks de banqueroute qu'elle a jetés sur le marché cet automne et qui ont fait tant de bien à ses nombreux pratiques.

Les Réductions sont Enormes.

Tous les Lainages sont affreusement réduits!

Tous les Tricots et Gros Draps sont affreusement réduits!

Tous les Sualskins et Étoffes à Manteaux sont affreusement réduits!

Toutes les Étoffes à Robes sont affreusement réduites!

Tous les Chapeaux et Articles de Modes sont affreusement réduits!

Tout! Tout! Tout en un mot est affreusement réduit!

RECONNAISSANCE.

Pour remercier ceux qui voudront bien venir nous encourager, tout en profitant des immenses sacrifices que nous faisons, nous leur promettons

UNE MAGNIFIQUE RÉCOMPENSE

en proportion de leurs achats. N.B.—Nos belles et bonnes marchandises ne sont pas surpassées en qualité, en richesse et en bon goût. Et si vous voulez voir le magasin le mieux tenu, le mieux assorti et qui vend les marchandises les plus riches et du dernier goût à bien meilleur marché que partout ailleurs, allez au magasin de

A. PILON & CIE.

615, RUE STE. CATHERINE, MONTREAL

A l'Enseigne de la Boule Verte.

7-37-52-57

A. CHARBONNEAU Entrepreneur Menuisier

No. 10, RUELLE EVANS

ENTRE LES

Rues St. Urbain & St. Charles Borromée

MONTREAL.

Toute espèce de Menuiserie de Maison faite promptement et à Prix Réduits. 8-2-52-85

SIROP EXPECTORANT du DR. CODERRE

Pour la TOUX, le RHUME, les AFFECTIONS des BRONCHES, etc., etc.

Sirop du Dr. CODERRE pour les Maladies des Enfants, telles que la Diarrhée, Diabète, Dentition douloureuse, etc.

Elixir Tonique du Dr. Coderre, pour les maladies Nerveuses, Débilité et les maladies de la peau et du sang.

Tous ces remèdes si efficaces sont préparés sous la direction du Dr. J. EMERY CODERRE, qui pratique depuis plus de 30 ans, et leur usage est recommandé par les Professeurs de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal. En vente chez les principaux pharmaciens. 7-15-52-2

MAGASINS A LOUER.

DEUX MAGNIFIQUES MAGASINS,

No. 9 ET No. 11, RUE BLEURY,

A LOUER.

Ces deux Magasins sont chauffés par la vapeur, et l'un est pourvu de tablettes, tiroirs, etc., convenables pour un Magasin de tailleur ou de modiste.

AUSSI:

DEUX BONNES GRANDES CHAMBRES,

à l'angle des rues Craig et Bleury, pouvant servir pour Bureaux ou pour une Manufacture légère.

Possession immédiate.

S'adresser à

G. B. BURLAND.

APPROVED BY THE MEDICAL FACULTY

DEVINS, WORM PASTILLES.

The most effectual Remedy for Worms in Children or Adults.

Le meilleur remède contre les vers chez les enfants ou adults.

PASTILLES DE DEVINS CONTRE LES VERS.

APPROUVÉES PAR LA FACULTE MEDICALE

On enverra une boîte par la maille à aucune adresse dans le Canada, en recevant 25 cents. DEVINS & BOLTON, Pharmaciens, Montréal

La Santé est une Bénédiction Couronnée de la Vie.



Remedes Modeles Anglais DE WINGATE.

Ces précieux remèdes qui ont subi toutes les épreuves, sont les meilleurs que l'expérience et des recherches soignées ont produits pour la guérison des différentes maladies pour lesquelles ils sont spécialement désignés. Ils sont préparés d'après les recettes du célèbre Dr. Wingate, de Londres, Angleterre, et nulle autre que les plus purs ingrédients entrent dans leur composition. Ils sont purs en qualité, prompt en action, efficace en usage, et employés avec succès par les plus éminents Médecins et Chirurgiens, dans les Hôpitaux et la pratique privée, dans toutes les parties du monde.

Epurateur du Sang, de Wingate.—Le remède le plus efficace connu, pour la guérison de Scrofule, Erysipèle, Feu Volage, Maladies de la Peau, et toutes les Impuretés du Sang, Maladies Chroniques, et Désordres du Foie. Un parfait Rénovateur et Vigorateur du système. Mis en grandes bouteilles. PRIX, \$1.00 PAR BOUTEILLE.

Preservatif de Wingate pour Enfants.—Le plus sûr et le meilleur remède pour la Dentition des Enfants, Diarrhée, Dysenterie, Coliques, et toutes les différentes maladies de l'Enfance. Il apaise les douleurs, et calme les souffrances de l'enfant, et produit un sommeil tranquille. En usage dans toute l'Europe depuis près de 80 ans. PRIX, 25 CTS. PAR BOUTEILLE.

Pilules Cathartiques de Wingate.—Pour toutes les maladies de l'Estomac, du Foie et des Intestins. Elles sont douces, certaines et promptes dans leur opération; elles nettoient entièrement le canal alimentaire, régularisent les sécrétions, et arrêtent court les progrès de la maladie. PRIX, 25 CTS. PAR BOITE

Pilules Nervo-Toniques de Wingate.—Employées avec un succès remarquable pour la Névralgie, Epilepsie, Choléra, Paralysie, Adoucissement du Cerveau, Perte de Mémoire, Dérangements Mental, Faiblesse, et toutes les affections nerveuses. PRIX, \$1.00 PAR BOUTEILLE.

Tablettes Dyspeptiques de Wingate.—Pour la guérison de la Dyspepsie, Indigestion, Flatuosité, Irritabilité de l'Estomac, Perte d'Appétit, et Débilité des Organes Digestifs. Un aide puissant à la Digestion, et beaucoup plus efficace que les autres remèdes ordinaires. PRIX, 50 CTS. PAR BOITE.

Trochisques Pulmoniques de Wingate.—Un excellent remède pour la Toux, Rhumes, Enrouement, Bronchites, Asthme, et les irritations de la Gorge et Poumons. Les Orateurs et les Chantres publics les trouveront très efficace en donnant du pouvoir et de la clarté à la voix. PRIX, 25 CTS. PAR BOITE.

Pastilles de Wingate contre les Vers.—Un remède sûr, plaisant et efficace pour les Vers, administrés doucement, elles n'injurant pas l'enfant le plus délicat, et sont suffisamment laxatives pour enlever toutes les sécrétions malsaines, et régulariser l'action des Intestins. PRIX, 25 CTS. PAR BOITE.

Soulage-Douleur de Stanton.—La meilleure Médecine de Famille pour l'usage interne et externe. Il guérit les Crampes et les Douleurs dans l'Estomac, le Dos, les Côtés, et les membres. Il guérit les Rhumes Soudains, Mal de Gorge, Ecrasures, Brûlures, Rhumatisme, Névralgie, et toutes les douleurs et souffrances. PRIX, 25 CTS. PAR BOUTEILLE.

Renovateur des Montagnes Vertes, de Smith.—Nous avons seuls le contrôle dans la Puissance du Canada, pour la vente de ce remède bien connu, lequel, comme Correcteur du Foie, et spécifique pour les désordres bilieux, et les maladies du Foie, est sans égal. PRIX, \$1.00 PAR BOUTEILLE.

Les Remèdes ci-dessus sont vendus par tous les Droguistes et Marchands de Médecines. Des Circulaires de description sont fournies sur demande, et des paquets simples sont envoyés, affranchis, sur réception du prix.

PRÉPARÉS SEULEMENT PAR

LA COMPAGNIE DE PRODUITS CHIMIQUES DE WINGATE,

(LIMITÉE.)

MONTREAL.

7-8-52-15

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS.